REGARD INEDIT SUR LES VESTIGES DE LA FORTERESSE DE NICE

Henri BERNARDI & Henri GEIST (avec la collaboration de Roland DUFRENNE)

Le château de Nice dans l'Histoire

Le promeneur qui, aujourd'hui, découvre les allées ou les multiples escaliers de la colline qui fut le berceau de notre cité, ne peut imaginer que ce site porta une des plus puissantes fortifications des rivages méditerranéens et de l'arc alpin. Pour les anciens Niçois, "le château" est certes davantage lié par tradition orale à l'histoire de notre ville : on l'associe volontiers à l'héroïne Catherine Ségurane et au fameux bastion Sincaire où elle s'illustra face à l'assaillant turc. Cependant, même pour les autochtones, il est difficile de s'en faire une représentation précise.

Quant aux nombreuses publications touristiques consacrées à l'histoire de Nice, la plupart se révèlent discrètes sur son rôle stratégique, occulté par la renommée de la capitale d'hiver de la Côte d'Azur.

Les documents antérieurs au XIe siècle sont rares et, en tout cas, ne permettent pas d'avoir de certitude sur la physionomie du site de la première moitié du moyen-age et, à plus forte raison de l'Antiquité.

Il est souvent question de *"l'Acropole de Nikaia"*, fondée vers le IIIe siècle avant notre ère par les Phocéens.

Certes, l'espace collinaire a été occupé à l'époque gréco-romaine, mais quelle était l'importance réelle de cette installation ? Les données fournies par le matériel archéologique (cf E. Alexandre p. 15) nous renseignent mal sur ce point et les vestiges architecturaux sont quasi inexistants. Les anciennes fouilles pratiquées au XIXe siècle ne nous ont pas fourni de données stratigraphiques. Une thèse récente (Stéphane Morabito : *Nikaïa essai de localisation de l'établissement massaliète et de sa chora.* Montpellier 1999), va dans le sens d'une installation basse sur les premières pentes du versant ouest (entre l'actuelle rue de La Condamine et la cathédrale). La restitution des premières murailles médiévales ne peut aussi faire l'objet que de déductions et d'hypothèses en l'absence, là encore, de témoins archéologiques. Dans son ouvrage sur le développement urbain de Nice (1999), Luc Thévenon a situé les enceintes du premier castrum bordant le côté nord, le plus

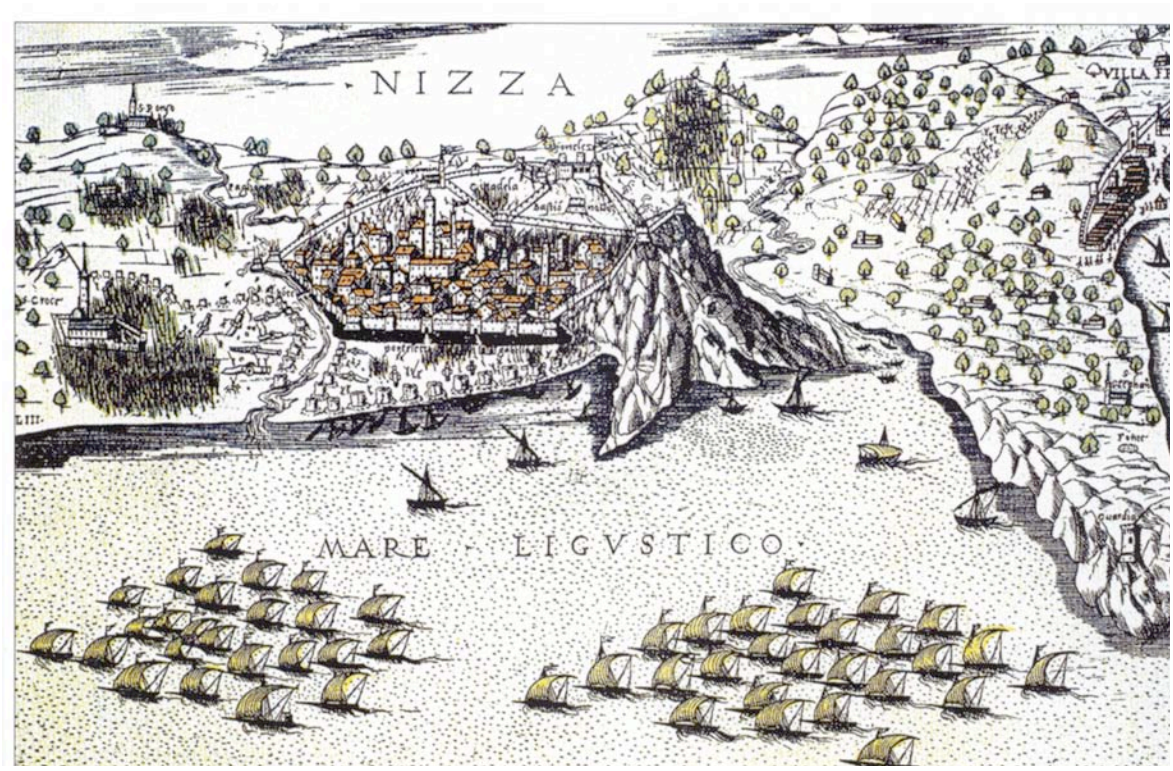

Fig. 1 - Siège de Nice par les Français et l'escadre turque commandée par Khaïr-ed-Din, "Barberousse", en 1543. Gravure colorée d'Eneas Vico (retirage de 1662). Bibliothèque de Cessole.

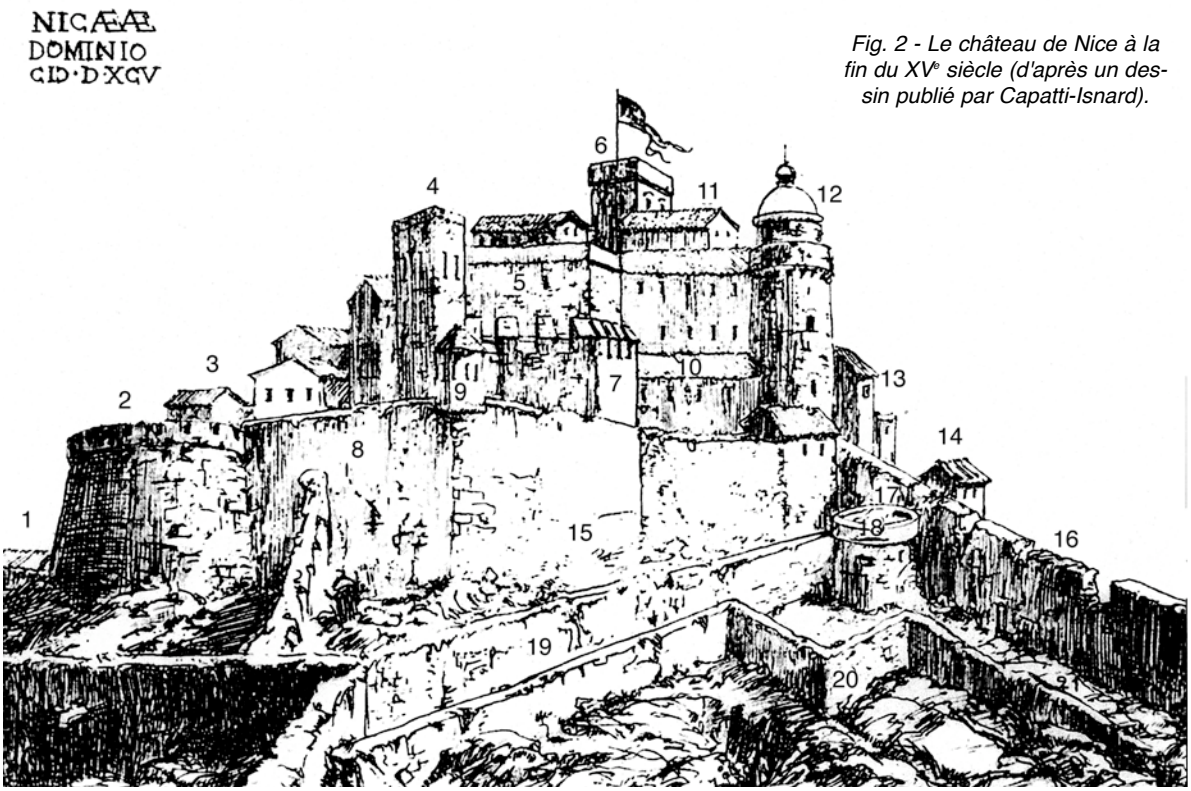

Fig. 2 - Le château de Nice à la fin du XVe siècle (d'après un dessin publié par Capatti-Isnard).

Dans la légende de ce dessin, le n° 1 - "Corps de garde" - correspond au n°4 du circuit (fig. 13) et au n°2 du plan de 1691 (fig. 8), soit : "Avancée et Corps de garde".
Le n° 2 - «Tour Saint-Victor» - correspond au n°9 du plan et au n°6 du circuit.
Le n° 8 - «Courtine à saillant ou en éperon» - Muraille partant de la tour Saint-Victor, jusqu'au point n°7 du circuit (échauguette).
Le n° 9 - «Echauguette sur l'éperon»,figurée par un petit cercle sur le plan, au point 7 du circuit.
Le n° 12 - «Tour Barbacane» = cercle hachuré à l'angle du donjon ruiné sur le plan.
Le n° 15 - «Prolongement de la courtine du n°8» - correspond, sur le plan, à la ligne brisée du point 6 aux points 7 et 8 du circuit. Remarquer sur le plan, le trait perpendiculaire, qui correspond au mur de renfort visible, adossé à la courtine n°8 sur le dessin.
Les n° 17 et 18 - «Ancienne porte du château». Celle-ci, qui ne figure pas sur le plan de 1691, devait se trouver à l'angle de la muraille, sous la tour Barbacane, muraille, qui au n°16, descend vers la tour du Môle, tour Saint-Elme ou Bellanda. Cette porte correspond au point n°8 du circuit.
Le n° 19 - «Chemin couvert du Malonat» : mentionné au n°1 «Montée du Malonat» sur le plan de 1691.
Le n° 20 - «Lunette couvrant la barbacane de l'ancienne porte». Cette lunette se situe au n°21 sur le plan, mais ce n'est pas celle signalée en partie ruinée.
Remarque : Le dessin légendé «Le château à la fin du XVe siècle», paraît plutôt correspondre, avec sa tour Saint-Victor, à la modernisation de la muraille en 1517, et donc du début du XVIe siècle.

vulnérable, de la plate-forme supérieure de la colline au voisinage de la cote de 80 mètres.

Au XIIe siècle, une deuxième enceinte a dû être élevée afin de protéger le plateau inférieur (actuels cimetières) et les premières installations sur les versants.

Elle devait suivre approximativement les courbes de niveau de 30 à 35 mètres, de l'actuel domaine de La Providence jusque vers l'école du château.

Enfin, au XIIIe siècle, le développement de la ville basse sur la rive gauche du Paillon a induit la construction d'une troisième enceinte, celle visible sur la gravure d'Enéas Vico (1543) et dont le tracé est partiellement repris par le rempart de l'époque moderne (XVIe siècle) (fig.1). Comment pouvaient se présenter ces remparts médiévaux ? Seule l'iconographie - imprécise - peut nous guider, et surtout la comparaison que l'on doit faire avec les vestiges régionaux encore debout, par exemple la tour de Lucéram et ses remparts, les mieux conservés de notre patrimoine défensif médiéval (fig. 4). Il s'agit de murs verticaux pouvant présenter un fruit (une inclinaison) à la base, relativement peu épais et par contre élevés, suffisants pour résister aux projectiles de l'époque (essentiellement flèches et carreaux d'arbalète) et dissuasifs contre les assauts menés au moyen d'échelles.

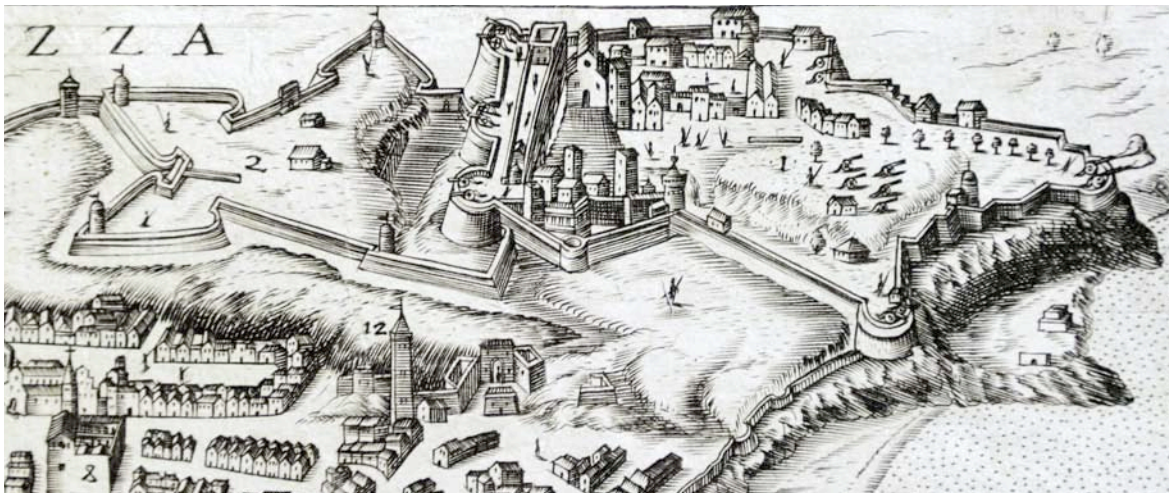

Fig. 3. Vue du château de Nice par I. Laurus en 1625 (Archives Municipales de Nice).
Sur ce dessin, on voit bien la corne avec deux échauguettes. A droite de la pointe de la corne, en haut, on reconnaît le bastion de Malinverne, point n°3 du circuit.
Accolée aux trois tours, à droite, on voit l'ancienne muraille, abritant des magasins, et la cathédrale (n°10 et 11 sur le plan et n°11 du circuit). Le mur d'enceinte reliant la tour Saint-Victor à la tour Saint-Elme, correspond au plan de 1691 du n°9 à 16. Aucun chemin d'accès n'est représenté, ni la lunette Saint-Jean construite en 1690, ni celle de la légende n°20 de la figure 2, du début du XVIe siècle.
Les canons sur la plate-forme se trouvent sur la place d'armes qui fut aménagée à l'intérieur des murs, avec une tour, en 1641 (point 9 du circuit).

Bien différentes sont les fortifications modernes conçues au XVIe siècle, pour être efficaces contre les nouveaux moyens de l'artillerie en usage notamment pour les guerres d'Italie. La nouveauté essentielle consiste à garnir de terre l'espace compris entre deux murs de parement. Ce type de rempart, au tracé bastionné pour rendre possible les tirs croisés et éviter les angles morts, résistent mieux aux impacts des boulets de plus en plus efficaces.

Fig. 4 - Lucéram. Tour et remparts du XIIIe siècle.

Lorsque, par suite de la guerre qui a conduit au siège de Nice par les armées franco-turques en 1543, et des destructions qui s'ensuivirent, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert décide de repenser en profondeur la défense de Nice, il fait appel aux architectes Vitelli et Paciotto qui mettent en application ces nouveaux principes.

Ainsi, la citadelle de Nice est édifiée et les murs d'enceinte bastionnés de la ville peu à peu reconstruits, mais les ouvrages du Mont-Alban et de Villefranche voient aussi le jour.

Du côté français, l'ingénieur François de Mandon élevait les remparts de Saint-Paul-de-Vence, ville royale, selon les mêmes critères.

Le fameux plan dit de Pastorelli (gravé par Balduini en 1607) permet de se rendre compte de l'ampleur des ouvrages.

La partie supérieure où demeurent seulement l'ex-cathédrale Notre-Dame du Château utilisée comme simple chapelle et les vestiges alors désaffectés du castrum médiéval et de son donjon, est limitée au nord par les trois tours construites auparavant par le duc Charles III et conservées sans grande transformation, ainsi que les courtines qui les relient. Le plateau inférieur, en glacis, est maintenant entouré d'une puissante muraille bastionnée, semblable aux fortifications de Villefranche et du Mont-Alban. La vie civile et religieuse a dû pour cela abandonner la colline vouée désormais à un rôle strictement stratégique pour plus d'un siècle. Quant aux murs de la ville, également bastionnés, leur achèvement, plus tardif, n'interviendra que dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

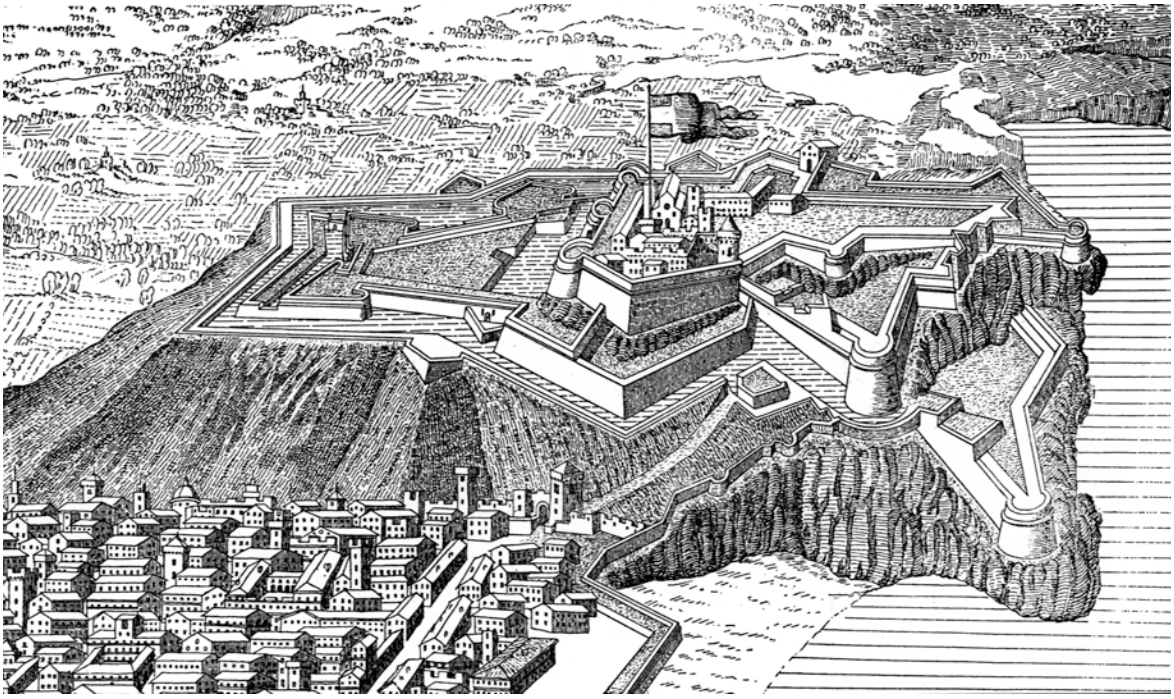

Fig. 5. Le château de Nice en 1641. Vue publiée par E. Caïs de Pierlas.
Sur cette vue, on peut observer quelques détails intéressants, qui illustrent le plan de 1691. Ainsi, on voit la porte de communication avec le fossé protégeant le front de la corne de la citadelle : n°31 et 32 sur le plan et point n°2 du circuit. L'ouverture de l'autre côté n'est pas représentée. Si l'avancée et le corps de garde sont indiqués (n°2 sur le plan et point 4 du circuit), la rampe d'accès en escalier au château ne figure pas, mais la porte dans la tour Saint-Charles est visible. La montée du Malonat est bien indiquée, avec la petite lunette de la légende n°20 de la figure 2. L'ancienne porte du château, sur cette figure, n'est plus portée.

On remarque très bien la tour de la place d'armes (point n°9 du circuit), ainsi qu'en haut, le bastion de Malinverne (point n°3 du circuit) et la pointe de la lunette Saint-Jacques, au-dessus (point n°1 du circuit).

L'étude des plans de la citadelle réalisés par le génie après la prise de la ville en 1691 et de ceux du tout début du XVIIIe siècle, met en évidence les fortifications complémentaires réalisées surtout par Victor-Amédée II, doublant et renforçant d'ouvrages annexes et en avancée (tenailles, demi-lunes) le rempart du XVIe siècle. C'est donc devant une place forte redoutable que, lorsque reprennent les hostilités entre Louis XIV et Victor-Amédée II à propos de la querelle sur la succession d'Espagne, les armées du roi de France commandées par La Feuillade se présentent au printemps de 1705.

Si la ville est prise après quelques semaines de combat, le château résiste aux feux intenses de l'artillerie du duc de Berwick jusqu'au début de l'année 1706.

Redoutant que cette situation ne se renouvelle en d'autres circonstances, le Roi Soleil décide personnellement de faire raser totalement le système défensif de Nice.

Cet épisode met un terme au rôle stratégique de Nice, en en faisant une «ville ouverte». Il favorisera son extension rapide et fera de la fameuse colline tant redoutée, un îlot de verdure, conçu sous la Restauration sarde à partir de 1828.

Les vestiges du château

La colline dite du "Château", a une longueur approximative de 700 m, du nord au sud, de la rue Sincaire au quai de Rauba Capeu, une largeur d'environ 350 m, de la montée du Château, à l'ouest, aux rues de Foresta et Ségurane, à l'est, et une altitude de 92,30 m au centre de la plate-forme du donjon.

C'est sur cet éperon rocheux jurassique, très escarpé à l'est, à l'ouest, au sud et en pente plus douce vers le nord, que le château de Nice était situé. Les dessins de l'époque le représentent avec des murs élevés assis sur des pentes de 50 à 70° qu'ils barrent comme une couronne.

En 1706, Louis XIV fait détruire à l'explosif l'ensemble monumental de la forteresse et les remparts de la ville, rasant ainsi tous les murs, murailles, tours, tenailles, lunettes, cornes, bastions et courtines qui n'avaient pas été démolis pendant le siège et la prise de Nice par les Français en 1705. Lors de ce démantèlement, les murailles se sont effrondrées, ont basculé ou ont été arasées et aujourd'hui quelques lambeaux visibles, ou en partie dissimulés par la végétation du parc, jonchent encore le site.

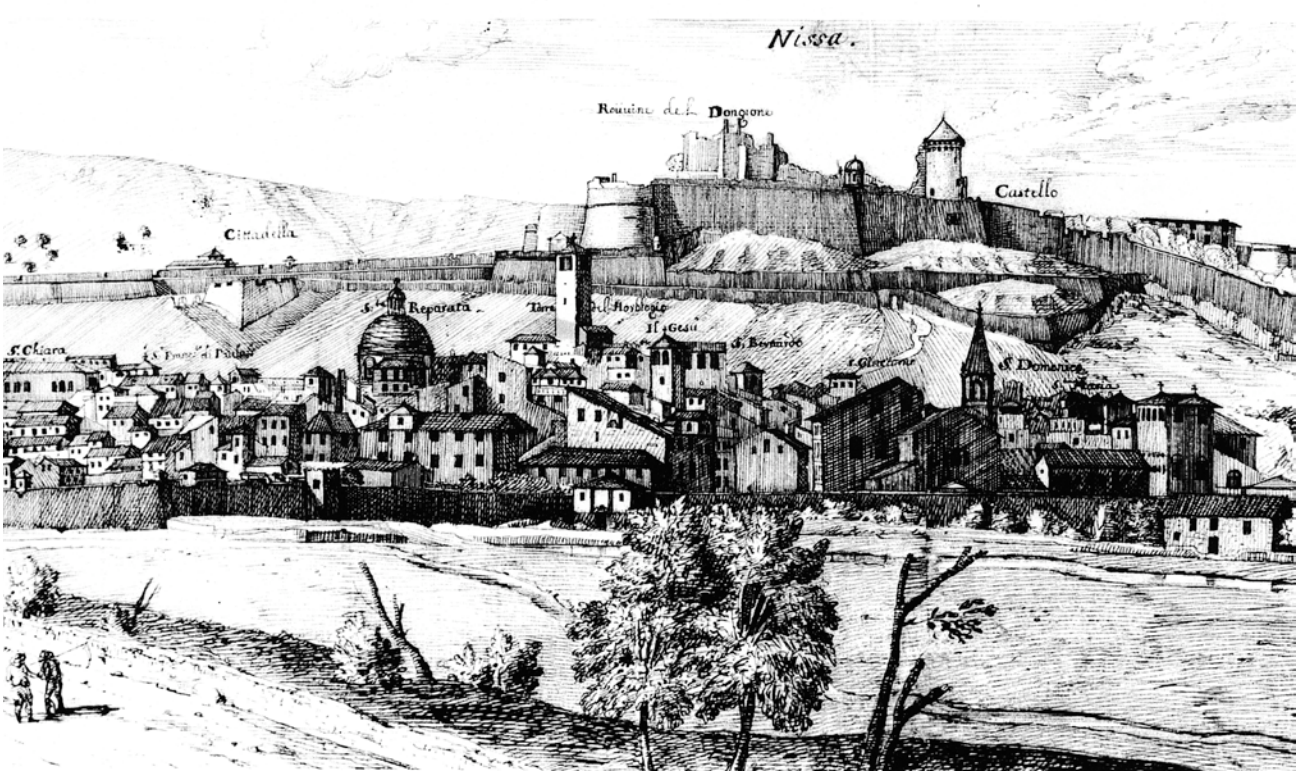

Fig. 6. Vue de Nice à la fin du XVIIe siècle (détail). Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Estampes.
Cette vue sur le versant occidental du château, montre de gauche à droite, la pointe de la lunette Sainte-Croix (n°26 sur le plan de 1691), disparue aujourd'hui, la tour Saint-Victor (point n°6 du circuit), l'échauguette (au point n°7), la tour Barbacane, avec un lambeau de mur reljoignant les ruines du donjon, le retour de la muraille vers la tour Saint-Elme et, avant, le mur d'enceinte partant vers le sud à partir de la lunette Sainte-Croix, avec la porte en haut de la montée du Malonat (n°1 sur le plan de 1691), et la lunette Saint-Jean (n°21 sur le même plan).

Peut-on imaginer l'aspect de ce château dont les murs élevés couronnaient les replats naturels de la colline et les sols aplanis sur lesquels étaient aménagès des habitats et des systèmes de défense ? Grâce à une iconographie riche, variée et parfois assez fidèle du château, dont des plans de 1691 et de 1700, nous avons tenté de rechercher et d'identifier les éléments maçonnés éparpillés en différents endroits, en distinguant ceux antérieurs ou postérieurs à 1706, quand l'aménagement de la colline en jardin, modifia l'aspect originel de l'infrastructure de la fortification. L'alignement des murs en élévation ou en affleurement, avec ou sans solution de continuité, leur situation géographique, topographique, leur épaisseur, leur type d'appareil, sont des critères qui permettent de confronter les observations avec les plans pour redonner un souffle d'existence à ces vieilles pierres éminemment historiques.

La comparaison des différentes représentations des figures 2 à 6 avec le plan de 1691 du château a éclairé notre recherche en nous permettant d'imaginer certains éléments de la forteresse dont on peut voir encore les vestiges. Néanmoins, ces vues ou perspectives cavalières, dont la fiabilité dépendait du talent, de la perspicacité et de la précision de leurs auteurs, ne peuvent évidemment révéler l'exactitude de tous les détails. La réalité était parfois soumise à des interprétations plus ou moins conventionnelles, notamment pour les proportions.

Les murailles

Les murailles ceinturant la citadelle et le château[1], devaient avoir une longueur d'environ 2 300 m, aujourd'hui, on en retrouve à peu près, mises bout à bout, 300 m dispersées de part et d'autre sur les pentes à l'est, à l'ouest et sur le replat à l'emplacement du château. Les structures ne sont pas toutes contemporaines. On trouve un espace médiéval au sommet, dont des vestiges des XIe au XIVe siècles, qui ont pratiquement disparus, excepté ceux de la cathédrale, mis au jour par des fouilles à partir de 1827. Dans la première moitié du XVe siècle (1420-1436), l'enceinte protégeant le château est renforcée et ensuite plusieurs fois modernisée durant le XVIe siècle (1517 et 1558). C'est de cette période, que subsistent des vestiges de

[1] On entend par château tout le plateau supérieur de la colline fortifiée.

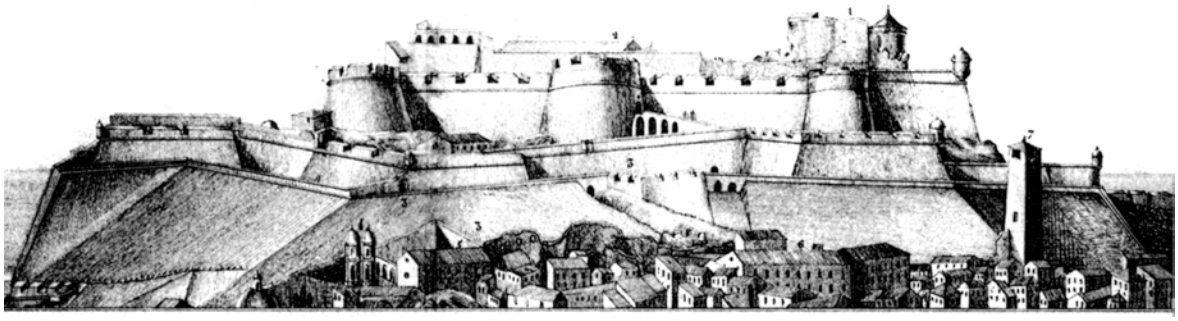

Fig. 7. Perspective du château de Nice en 1691(publiée en 1825 par le Niçois Davin).
Cette perspective du château, vu depuis le nord, est la reproduction d'un original de Vauban. On voit les trois tours, avec l'arrivée de la rampe sur arcades à la porte de la tour Saint-Charles, la muraille crénelée et l'échauguette de l'angle, sous le donjon (point n°7 du circuit). Au premier plan, les murs au-dessus de la ville, sont ceux, assez confondus de la corne et des lunettes Saint-Jacques, à gauche, et Sainte-Croix, à droite.

murailles et de murs situés sur les parties nord, est et ouest du plateau où se trouvaient le donjon[2], le château et des maisons. Un peu plus au sud, dans le prolongement du donjon, un mur et une tour témoignent d'une autre amplification de la fortification en 1641.

En 1691, l'ingénieur Lapara de Fieux, dresse un plan du château de Nice, accompagné d'une légende désignant des structures spécifiques, permettant par la superposition de ce document, sur un plan actuel du site, d'interpréter les vestiges (fig. 8). Ce calquage, pour être rigoureux, devait se faire en fonction des éléments reconnus sur le terrain et non sur une position d'ensemble approximative d'un dessin sur un plan, d'autant plus que la direction du nord sur le plan de 1691 présente un écart d'environ 16° décalé vers l'est par rapport au nord géographique actuel.

En résumé, le tracé de 1691 que nous avons reproduit, et qui s'applique à la configuration du terrain, est en parfaite concordance avec l'emplacement des murailles que l'on découvre. C'est un levé topographique, à l'échelle de 1/500, dressé en 1999 par le Service Géographique de la Ville de Nice (fig. 9), qui permet, grâce à un grand nombre de cotes mentionnées, de tracer la position des murs tout le long des versants oriental et occidental de la colline aux pentes de 50 à 70°. Ainsi, les altitudes actuelles doivent correspondre à celles de l'assise de certains murs identifiés, révélant leur continuité linéaire en fonction des courbes de niveau très resserrées.

Sur le versant à l'est, les rues Ségurane et de Foresta, longeant le pied de la colline, sont à une altitude moyenne de 12 m. Il faut prendre la montée Eberlé, de la rue Ségurane, pour trouver le premier élément de la muraille à la cote 34,50 ; il s'agit de la pointe de la lunette Saint-Jacques, dont les extrémités supérieures des flancs nord et sud se situent respectivement à 52,90 m et 56,30 m d'altitude, soit à 18,40 m et 21,80 m, ce qui signifie que, d'une assise à l'autre de l'enceinte, il y avait une dénivellation de 3,40 m, qui traduit bien l'adaptation de la muraille au relief pour répondre à une infrastructure militaire.

Le mur qui se prolonge, à la suite du flanc nord de la lunette, pour rejoindre celui qui couvrait en aval le chemin de la citadelle, part de la cote 52,90, descend à 33,40 soit une dénivelée de 19,50 m, pour retrouver à peu près le niveau de la pointe de la lunette Saint-Jacques. Cette ligne fortifiée brisée est très défensive, car chaque pan de mur formant un angle rentrant est couvert. Ensuite, la muraille remonte à 43 m et à 47,50 m au front de la citadelle. Au sud, le prolongement du mur du flanc de la lunette, part de 56,30 m, descend à 43,30 m et remonte jusqu'à 49 m environ, à sa limite en bordure d'une falaise.

Ainsi, du sud vers le nord, la muraille la plus basse, ceinturant la citadelle, suit une courbe qui part de la cote 49, descend à la cote 43,30, bifurque pour s'élever à 56,30, redescendre à 34,50, remonter à 52,90, descendre à nouveau à 33,40, remonter encore à 43 et atteindre 38,40, point le plus bas de la pointe de la corne protégeant la citadelle. Ensuite, la muraille remonte pour disparaître dans le cimetière.

En considérant que toutes ces altitudes représentent approximativement la base des murailles, on constate l'irrégularité dans l'nfrastructure du rempart contraint à suivre des affleurements rocheux que l'on discerne très bien. Compte tenu de l'importance de l'escarpement, on peut estimer la hauteur des murs à une huitaine de mètres, ce qui était suffisant pour barrer le versant. Un comblement du vide entre la pente et le mur permettait de renforcer sa base, ainsi adossée, et à son niveau supérieur d'aménager des terre-pleins de circulation

[2] Le donjon est l'enclos intérieur qui comprend le palais ducal et les tours les plus anciennes.

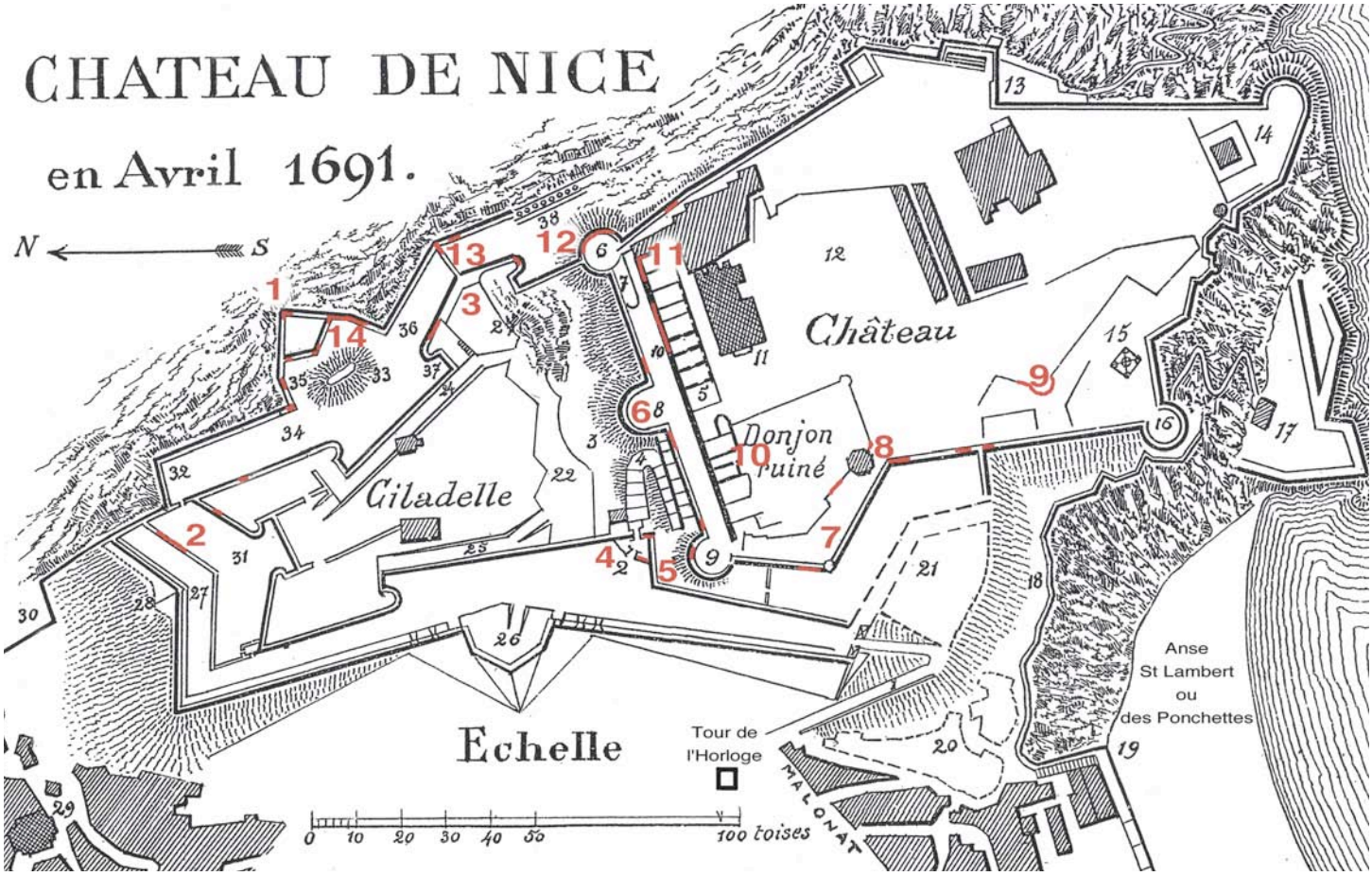

Fig. 8 - Plan du château de Nice de 1691, sur lequel ont été indiqués en rouge les vestiges encore visibles

Légende du plan du château de Nice en avril 1691

1 - Montée du Malonat.
2 - Avancée et corps de garde.
3 - Grand fossé.
4 - Rampe d'accès au château.
5 - Porte du château.
6 - Tour Saint-Paul.
7 - Cavalier en maçonnerie avec magasin à poudre.
8 - Tour Saint-Charles.
9 - Tour Saint-Victor.
10 - Ancienne muraille formant le fond des voûtes recouvertes de terre.
11 - Ancienne cathédrale.
12 - Emplacement des maisons ruinées par les explosions du donjon.
13 - Porte de secours et sentier vers Lympia.
14 - Magasin à poudre en temps de paix.
15 - Puits.
16 - Tour Saint-Elme.
17 - Bas fort et sentier venant de la tour Saint-Elme.
18 - Mur suivant l'escarpement.
19 - Muraille de la mer et escalier.
20 - Emplacements de maisons ruinées par la chute des bombes et l'explosion du donjon.
21 - Poste ou lunette Saint-Jean, en partie ruinée ainsi que la tenaille en arrière.
22 - Chemin couvert réalisé par M. de Frossasco.
23 - Massif rocheux masquant le chemin couvert.
24 - 25 - Rampes d'accès au front de la corne réalisées par M. de Frossasco.
26 - Poste ou lunette Sainte-Croix où M. de Frossasco fit mettre du canon.
27 - Chemin couvert du front de la citadelle.
28 - Palissade.
29 - Eglise Saint-Augustin.
30 - Courtine allant au bastion Sincaire.
31 - Fossé de la corne avec portes de communication entre les fossés des branches est et ouest.
32 - Traverse couvrant cette communication.
33 - Serre ou roc que M. de Frossasco fit abaisser.
34 - Angle d'épaule du bastion de la tenaille où M. de Frossasco fit faire une traverse.
35 - Flanc du poste ou lunette St-Jacques, armé de trois canons et de deux mousquets à croc.
36 - Endroit où M. de Frossasco avait projeté de faire une autre traverse sur la face du bastion de Malinverne.
37 - Porte ouverte dans l'orillon de ce bastion.
38 - Parapet à l'épreuve au pied de la tour Saint-Paul.

LEXIQUE

Avancée : Corps de garde avancé ou petit poste en avant de celui qui garde la porte d'une place forte.
Bastion : Comme la lunette, il se compose de quatre parties, deux faces ou pans et deux flancs. Angle d'épaule = partie en saillie d'un flanc et d'une face.
Cavalier : Haute lunette en terre que l'on place dans les bastions pour dominer la campagne et ainsi battre les plis du terrain qui ne peuvent être vus des autres ouvrages.
Chemin couvert : Chemin à ciel ouvert établi sur la contrescarpe, entre le parapet et le fossé, et où les défenseurs étaient à couvert des projectiles des assiégeants.
Contrescarpe : Partie de l'enceinte comprenant le mur extérieur du fossé et le glacis qui le prolonge.
Corne : Ouvrage avancé hors du corps de la place, et qui consiste en une courtine et en deux demi-bastions.
Courtine : Mur ordinairement rectiligne qui est entre deux bastions ou tours et qui en joint les flancs.
Croc : Instrument, ou petite fourche en forme d'Y, qui sert à appuyer l'arquebuse ou le mousquet, pour tirer.
Escarpe : Talus d'un fossé qui se trouve du côté de la place forte.
Glacis : Pente douce qui part de la crête du chemin couvert et se fond dans la campagne.
Lunette : Une lunette comprend quatre côtés, deux faces (AB, AC) formant un angle et deux flancs (BD, CE).

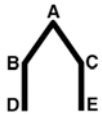

Orillon : Saillie arrondie à l'angle d'épaule d'un bastion.
Palissade : Pièces de bois rondes ou triangulaires, aiguisées par un bout et longues de 3 m à 3,50 m, qu'on plante verticalement dans la terre, la pointe en haut, à 7 ou 8 cm d'intervalle et qu'on assujettit les unes aux autres au moyen d'un liteau, qui se fixe du côté intérieur et à 50 cm, au-dessous des pointes.
Place d'armes : Partie élargie d'un chemin couvert dans une fortification bastionnée où l'on rassemble les troupes.
Redan - Eperon : Deux faces égales formant un angle saillant, dont l'ouverture varie entre 60° et 180°.
Tenaille : Deux faces qui font un angle rentrant face à l'ennemi.
Traverse : Masse couvrante en terre.

et de défense. Ainsi, par exemple, les murs de la pointe de la lunette Saint-Jacques, pouvaient s'élever de 34,50 m, à leur assise, jusqu'à 42 m environ où se trouvaient trois canons et deux mousquets à croc.

En général, les murailles d'une forteresse (tour pleine, courtine, bastion), dont celles du château, sont constituées d'une maçonnerie en blocage, ou remplage, qui consiste à remplir de pierres, de briques ou autres matériaux et de mortier, l'espace vide entre deux parements, intérieur et extérieur du mur. Le parement extérieur peut être en pierre de taille lorsque le mur s'appuie sur un talus. Ce cas s'observe au pied de la tour Saint-Paul, sur la courtine près de la tour Saint-Victor, et à la base du donjon.

Du côté nord, où la pente est moins raide, le mur de la pointe de la corne est à une altitude de 50 m. L'angle de la muraille et la porte de communication du fossé de la branche est de la corne, se trouvent à 43 m, tandis que l'angle de la palissade protégeant le chemin couvert du front de la citadelle est à 38,40 m. De ce côté également, les murs pouvaient avoir une huitaine de mètres de hauteur, ainsi le mur d'angle de la muraille avec la porte, à 43 m d'altitude, aurait son faîte à 51 m, à peu près au niveau de la base de l'angle de la corne, à une quinzaine de mètres en arrière. Là encore, le système défensif est très efficace.

Plus au sud, la muraille qui délimite la citadelle du château, avec ses trois tours, paraît plus imposante. Les affleurements rocheux supportant les tours et la courtine se trouvent entre 74 et 78 m d'altitude et le grand fossé au-dessous est à une soixantaine de mètres. Un peu plus bas, la porte d'accès au château devait se situer à environ 58 m, soit à peu près à une vingtaine de mètres sous le pied de la muraille et à une distance d'environ 60 m.

Aujourd'hui, deux plates-formes, à 74 m et 82,50 m, matérialisent l'emplacement de la tour Saint-Paul, à l'est, et de la tour Saint-Charles, au centre. A l'ouest, où se situait la tour Saint-Victor, le niveau de la base est aux environs de 78 m.

En estimant de 10 à 12 m la hauteur des tours, cela donne une altitude de 84/86 m et 88/90 m au niveau supérieur de la construction. Il faut donc rajouter 12 m à la plate-forme de la tour Saint-Paul (74 + 12 = 86), 3,50 m à la plate-forme de la tour Saint-Charles (82,50 + 3,50 = 86) et 8 m à parti de la base de la tour Saint-Victor (78 + 8 = 86). A une altitude moyenne de 86 m, on se trouve à 6 m du niveau maximum du sommet du donjon actuel, dont la partie la plus basse est à 85 m. C'est de ce niveau que s'élevaient les constructions du donjon, dont la tour Royale qui dominait l'enceinte, et c'est à ce niveau également, que devait se trouver le sommet des tours. Différentes gravures paraissent le confirmer. Autour de cet espace sommital, les niveaux actuels s'étagent entre 78 et 72 m environ du nord vers le sud du plateau, où se trouvaient des magasins, des moulins, des entrepôts, des fours, des maisons et la cathédrale.

Au-delà, vers le sud, la muraille n'existe pratiquement plus, détruite par les bombardements de 1705, la démolition de 1706 et, en 1750, par l'exploitation en carrière de la partie méridionale de la colline. A la limite extrême de l'abrupt, on peut estimer que la muraille, rectiligne sur le plan de 1691, s'étendait de la cote 74, à la tour Saint-Paul, remontait à la cote 76, descendait à celle de 72 (zone aujourd'hui en falaise) et se poursuivait jusqu'à environ 65 m d'altitude. Ensuite, celle-ci, toujours rectiligne, suivait un escarpement rocheux qui passait au-dessus du monument aux morts. Un fragment de cette muraille est encore visible, de Rauba Capeu, en haut à droite du monument (au-dessus d'une rampe), à ne pas confondre avec les nombreux murs de consolidation de la falaise.

Plus loin, le rempart zigzaguait sur les affleurements rocheux vers la tour Saint-Elme (tour Bellanda), dont l'assise se trouve vers les 30 m d'altitude. De la tour Saint-Elme, le tracé de la courtine reliant la tour Saint-Victor, remonte de 30 à 78 m. Quelques éléments éboulés de cette muraille se remarquent dans le talus bordant le chemin de la tour. Le parcours du château s'achève ici, puisque, sur ce côté occidental, la citadelle est enfouie dans les cimetières.

Circuit de découverte

Aujourd'hui, remontons le temps en gravissant la colline à partir de la rue Ségurane, par la montée Eberlé. Au fil de nos pas, nous pourrons constater l'ampleur du bouleversement qui fit basculer les murailles de ce château dont nous pensons avoir pu replacer quelques témoignages dans leur contexte original.

Après 1706, le château était devenu un tas de décombres, un désert de pierres qui furent progressivement débarrassées, utilisées, à l'exception des éléments les plus massifs qui resteront sur place.

En mai 1828, par lettres patentes du roi de Sardaigne, Charles-Félix, la colline aride va pouvoir être transformée en jardin public, avec des voies d'accès, des plantations et une cascade qui, vers la fin du XIXe siècle embelliront le site.

Les pierres des ruines sont utilisées pour construire des murs de soutènement, des terrasses, des massifs et des chemins. Des allées sont créées, des sentiers s'entrecroisent et certains sont les mêmes que ceux figurant sur un plan de 1832.

Fig. 9 - Point 1. Pierres maçonnées, vestiges de la pointe de la lunette Saint-Jacques.

Fig. 10 - Point 2. Vestiges du mur de couverture du chemin de la citadelle.

Fig. 11 - Point 2. Fragment de muraille d'une aile de la pointe nord-est de la corne.

Si les vestiges se retrouvent surtout sur le versant oriental, c'est parce qu'ils ne donnent pas sur la ville et que du côté de la cité, des aménagements ont effacé ce qui aurait pu être encore visible.

La découverte des vestiges du château s'effectue en suivant un itinéraire fléché sur le plan, comportant quatorze stations numérotées de 1 à 14. Chacun de ces repères est reporté sur le plan du château de 1691 et les textes qui s'y réfèrent permettent l'interprétation des ruines.

1 - Pointe de la lunette Saint-Jacques (1690)

Après le grand tournant à droite de la montée Eberlé, à 50 m à gauche, dans le talus bordant la route, on aperçoit, à la suite d'un mur contemporain, des pierres maçonnées sur 4 m de longueur et 2,50 m de hauteur (fig. 9), représentant l'extrémité sud de la "pointe du flanc du poste ou *lunette*[3] Saint-Jacques, armé de trois canons et de deux mousquets à *croc*". Il faut imaginer une avancée en pointe de la muraille installée dans la pente, avec quatre côtés, deux faces formant un angle et deux flancs, dont l'espace intérieur est aménagé en replat pour recevoir un armement, après avoir fait abaisser un monticule rocheux (n°33 sur le plan de 1691).

De cette amplification, datant de 1690/91, il subsiste quelques vestiges de murs dont ceux-ci qui paraissent en place. Nous sommes au point le plus bas de cette lunette (33,60 m), ce qui donnerait à ses murs une élévation d'au moins une huitaine de mètres pour barrer efficacement la pente et l'aménager. Nous reviendrons sur les vestiges de la lunette Saint-Jacques au dernier point du parcours (14).

2 - Mur de couverture du chemin de la citadelle (XVIIe) et pointe de la corne (1558)

En continuant la montée Eberlé, au tournant à gauche sur un terre-plein, à proximité de deux colonnes contemporaines, on observe un mur perpendiculaire à la route de 20 m de long, 1,40 m de large et d'environ 2 m de haut (fig. 10). Ce mur au parement restauré est celui qui couvrait en amont le chemin de la citadelle. Son pendant devait se trouver en aval en bordure de la route, à la rupture de pente. On peut deviner son tracé sous la route. A quelques mètres au-dessus de ce mur de couverture, affleurant dans le talus, un fragment de maçonnerie marque l'endroit où se trouvait une porte de communication avec le fossé protégeant le front de la corne de la citadelle (50 m).

Fig. 12 - Point 3. Blocs de maçonnerie, vestiges du bastion de Malinverne.

[3] Les termes en italiques sont définis dans le lexique de la page 28.

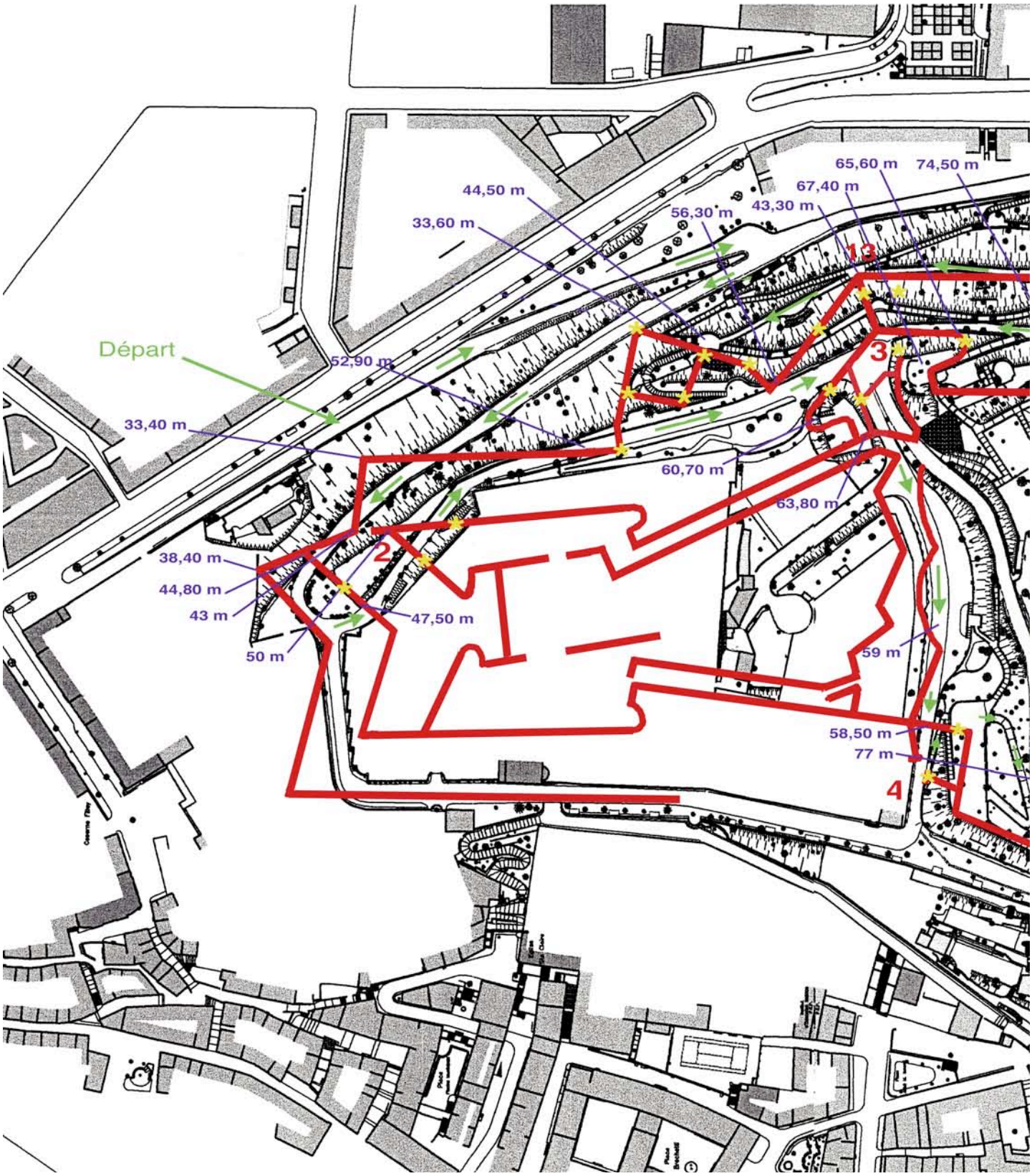

Fig. 13 - Plan actuel de la colline du château sur lequel ont été indiqués en rouge l'emplacement des murs du château et les différents points du circuit de découverte dont le cheminement est fléché en vert (en bleu, les cotes d'altitude).

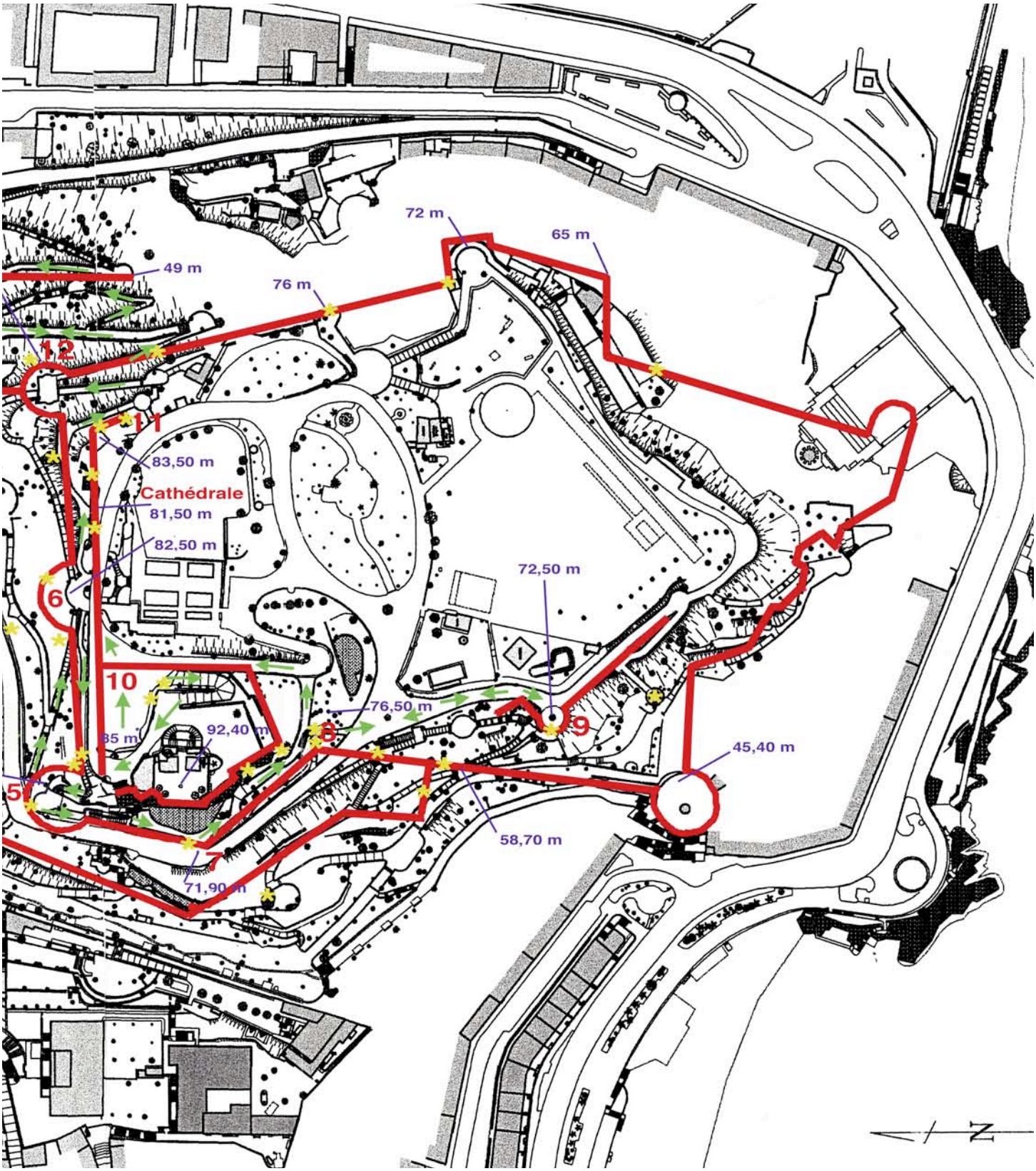

Les astérisques jaunes marquent les emplacements des vestiges visibles.

Fig. 14. Point 3. Carrefour de l'allée de la Fontaine des Oiseaux où l'on distingue un fragment de maçonnerie sortant du talus, vestige du bastion de Malinverne.

Bordant la route à droite, on distingue une énorme masse de muraille, de 2,60 m d'épaisseur et de 3,50 m de hauteur, sortant du talus, que l'on retrouve arasé, en face à gauche, s'enfouissant dans le terre-plein (fig. 11). C'est ici que devait se situer la pointe nord-est de la *corne*, pointe formant un angle d'environ 50°. Ce mur disparaît dans les cimetières, aménagés en 1783, ainsi que l'autre mur qui est la grande longueur de la pointe, que l'on voit un peu plus haut, s'enfoncer à l'angle du retour du mur du cimetière.

3 - Angle d'épaule du bastion de Malinverne (1565)

En suivant la montée Eberlé, on arrive au virage de l'allée de la Fontaine des Oiseaux. A l'angle, à droite, au début de l'allée, un monticule laisse apparaître des éléments maçonnés (fig. 12 et 14) qui pourraient être ceux de l'*orillon* de l'angle d'épaule nord du *bastion* de Malinverne, prolongeant le mur de la corne à sa sortie du cimetière au-dessus du mur du flanc sud de la lunette Saint-Jacques. L'ensemble a une longueur de 5 à 6 m et une hauteur d'environ 5 m. En accédant par quelques marches au terre-plein, on domine l'allée sur le mur de soutènement du talus qui correspondrait au tracé d'un mur indiqué à cet endroit sur le plan de 1691.

L'angle d'épaule sud du bastion et de l'autre orillon se trouvent dans le monticule en face, où l'on voit aussi des blocs maçonnés. C'est cet angle qui, sur le plan de 1691, est signalé comme «massif rocheux masquant un *chemin couvert*». Ce chemin permettait de traverser la citadelle dans sa grande largeur. L'allée de la Fontaine des Oiseaux marque ce chemin qui bordait à gauche, en le suivant, un grand fossé profond et large de 40 pieds (env. 13 m) et, à droite, la *contrescarpe*. A chaque extrémité, une rampe donnait accès au front de la corne.

C'est de ce massif rocheux que partait la muraille reliant la tour Saint-Paul au sud. Ce mur d'enceinte, forcément très épais, devait avoir entre 8 et 10 m de hauteur, et des éléments effondrés pourraient être ceux que l'on voit dans le talus, au début de la montée parallèle à l'allée de la Fontaine des Oiseaux.

4 - Porte de la rampe du château (1517)

A une vingtaine de mètres du bout de l'allée de la Fontaine des Oiseaux, se trouvait l'emplacement d'une porte permettant l'accès au château. D'après le plan de 1691, cette porte, avec

Fig. 15 - Point 4. Affleurement de maçonnerie, vestige de l'avancée de la porte de la rampe du château.

Fig. 16 - Point 4. Fragment du mur de la porte de la rampe du château.

une *avancée* et un corps de garde, était située dans un angle de la fortification. L'avancée, fermant l'angle droit, était composée de deux murs extérieurs laissant un passage étroit en entonnoir. On peut voir actuellement deux vestiges de cette porte. Le premier, 20 m avant d'arriver à l'angle de l'allée, est un important bloc de maçonnerie émergeant du talus gauche, au pied de l'escalier, fragment du dispositif de l'avancée qui précédait la porte (fig. 15).

De cet endroit, en empruntant l'escalier jusqu'à la terrasse qui surplombe l'allée, puis en se dirigeant vers l'escalier, à l'extrémité est de la plate-forme, on rencontre un fragment de mur, vestige de l'angle de la fortification où la porte ouvrait sur la rampe en escalier qui conduisait au château (fig. 16). De l'autre côté de l'allée, le mur se poursuivait jusqu'à la corne ; son tracé a disparu lors de l'implantation des cimetières.

A l'ouest, le mur faisait un angle de 100° et suivait le tracé du chemin qui surplombe l'allée Fernand Benoit. Des lambeaux de ce mur sont apparents et servent d'assise à un muret de soutènement du chemin. Ce mur doublait à un niveau inférieur la muraille du château pour se terminer plus loin en *tenaille*.

On prend ensuite l'escalier sur la droite, à l'extrémité de la terrasse. En haut de l'escalier, on arrive au niveau de la route, juste avant un virage dominé par une tour (fig. 17).

5 - Tour Saint-Victor, anciennement tour de Maubuisson (1517)

Cette tour reconstituée se trouve à l'emplacement de la tour Saint-Victor (1517) dont on voit encore des éléments - dépourvus de leur parement en pierre de taille - dans la maçonnerie, à la base de la reconstitution moderne et sur le côté gauche (fig. 18). La tour Saint-Victor avait un diamètre supérieur à celle qui lui a succédé : environ 15 m. En prenant l'escalier montant à

Fig. 17 - Point 5. Tour élevée à l'emplacement de la tour Saint-Victor.

Fig. 18 - Point 5. Fragments du mur de la tour Saint-Victor incorporés dans la base de la tour moderne.

Fig. 19 - Point 6. Plate-forme semi-circulaire marquant l'emplacement de la tour Saint-Charles.

Fig. 20 - Point 6. Blocs de maçonnerie avec pierres d'angle taillées, sur l'emplacement de la tour Saint-Charles.

Fig. 21 - Point 6. Fragment de muraille éboulé à l'angle supérieur de la tour Saint-Victor et de la courtine qui rejoint la tour Saint-Charles.

Fig. 22 - Fragment de mur en pierres de taille, vestige du mur de courtine reliant les tours Saint-Victor et Saint-Charles.

Fig. 23 - Point 6. Impact de boulet visible sur le parement de la courtine, près de la tour Saint-Victor.

gauche de la tour, on peut remarquer, en levant la tête, un fragment du parement en pierre de taille de la courtine reliant la tour Saint-Victor à la tour Saint-Charles (voir point 6). La rampe en escalier correspond au tracé de l'ancien chemin d'accès au château. A une vingtaine de mètres avant son sommet, on voit, sur la gauche, en contrebas, un important bloc de maçonnerie provenant de l'éboulement de la courtine ou de la tour Saint-Charles. On aboutit ensuite à une terrasse demi-circulaire située à l'emplacement de la tour Saint-Charles qui abritait la porte ducale.

6 - Tour Saint-Charles, anciennement tour de Malebouche (1517), et la courtine

La plate-forme demi-circulaire marque cette tour vers son niveau supérieur (fig. 19). Les tours originelles devaient avoir un diamètre de 14 à 15 mètres pour une hauteur de 10 à 12 mètres. La tour Saint-Charles, plus massive que les deux autres, se trouvait au milieu de la muraille nord du château dominant le grand fossé.

La rampe d'accès aboutissait à cette tour dans laquelle une porte - la porte ducale - permettait de pénétrer dans le château. Un dessin de 1610, ainsi qu'un autre de Vauban en 1691, représentent bien cette ouverture, à peu près à mi-hauteur de cette tour, creuse sans doute à partir de ce niveau où la rampe s'achève sur des arcades. Face à cette tour, un double escalier qui descend sur le plateau, situe approximativement l'emplacement de la porte, dite porte Royale, qui s'ouvrait sur le château.

Fig. 24 - Point 7. Vestige du mur renforçant l'escarpement du donjon.

Juste devant la plate-forme, deux blocs de maçonnerie de forme rectangulaire, superposés et renfermant des pierres d'angle taillées, sont enfouis dans les taillis denses (fig. 20). Des travaux de dégagement seraient nécessaires afin de déterminer si ces blocs étaient en relation avec la porte ducale.

De la plate-forme, prendre à droite (vers l'ouest) le chemin qui suit le tracé de l'ancienne *courtine* jusqu'à l'escalier. A cet endroit, on côtoie un gros élément de muraille consolidé, à droite, qui pourrait correspondre à un vestige éboulé de la partie supérieure de l'angle de la tour Saint-Victor (fig. 21). En descendant l'escalier, on peut observer de plus près, sur la droite, le fragment de parement en pierre de taille du mur de la courtine que nous avons évoqué précédemment (fig. 22). Le décrochement que l'on remarque sur la droite laisse suposer que cette partie du mur était à l'angle de la tour Saint-Victor. Un autre fragment, plus petit, est visible quelques mètres plus loin. On constate que le mur ayant un certain fruit, la roche qui sert d'assise aux pierres taillées a été également taillée dans le prolongement de la surface du mur afin d'offrir plus de résistance aux projectiles d'artillerie. Il est à noter à ce propos que l'on remarque les éclats d'un impact de boulet à la partie supérieure du parement (fig. 23).

7 - Angle de l'éperon sous le donjon (1440)

L'itinéraire se poursuit en direction de la cascade, en longeant approximativement le mur de l'enceinte de 1440 surplombant la route. Au-dessus de la cascade, se trouvait la partie supérieure du donjon des XIIIe et XIVe siècles, entièrement ruiné par le bombardement des Français, fin mars 1691. A une vingtaine de mètres après la cascade, des fragments de murs, renforçant l'escarpement rocheux du donjon, sont visibles (fig. 24). Ceux-ci ne constituent pas la muraille du château (1440) qui suivait le tracé de la route, en-dessous de la cascade. On en trouve quelques maigres vestiges émergeant du talus entre les aménagements modernes (fig. 25). A l'angle que formait la muraille au niveau de la brusque rupture de pente, se trouvait une échauguette représentée sur une gravure du château à la fin du XVe siècle et figurée par un petit cercle sur le plan de 1691.

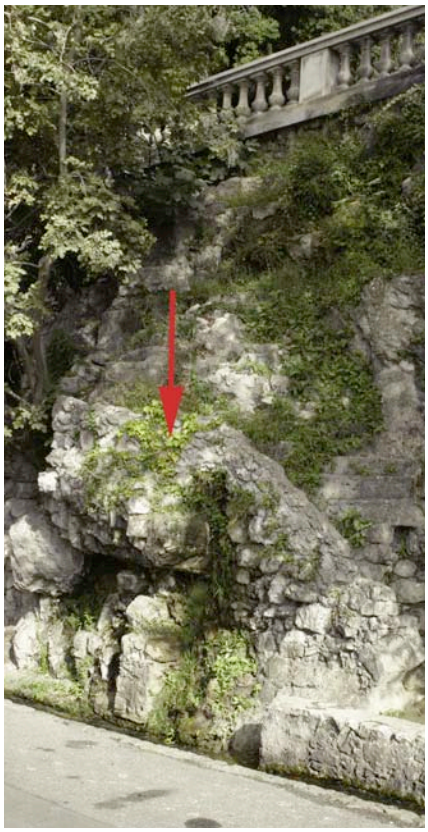

Fig. 25 - Point 7. Fragment de l'enceinte du donjon, au niveau de la route.

Fig. 26 - Point 8. Angle du mur de la plate-forme du donjon.

Fig. 27 - Point 8. Intérieur de la porte piétonne en chicane, vestige médiéval.

Fig. 28 - Point 8. Passage voûté en chicane, vestige de la porte piétonne du château médiéval (côté nord).

Fig. 29 - Point 8. Passage sud de la porte piétonne donnant vers la place d'armes .

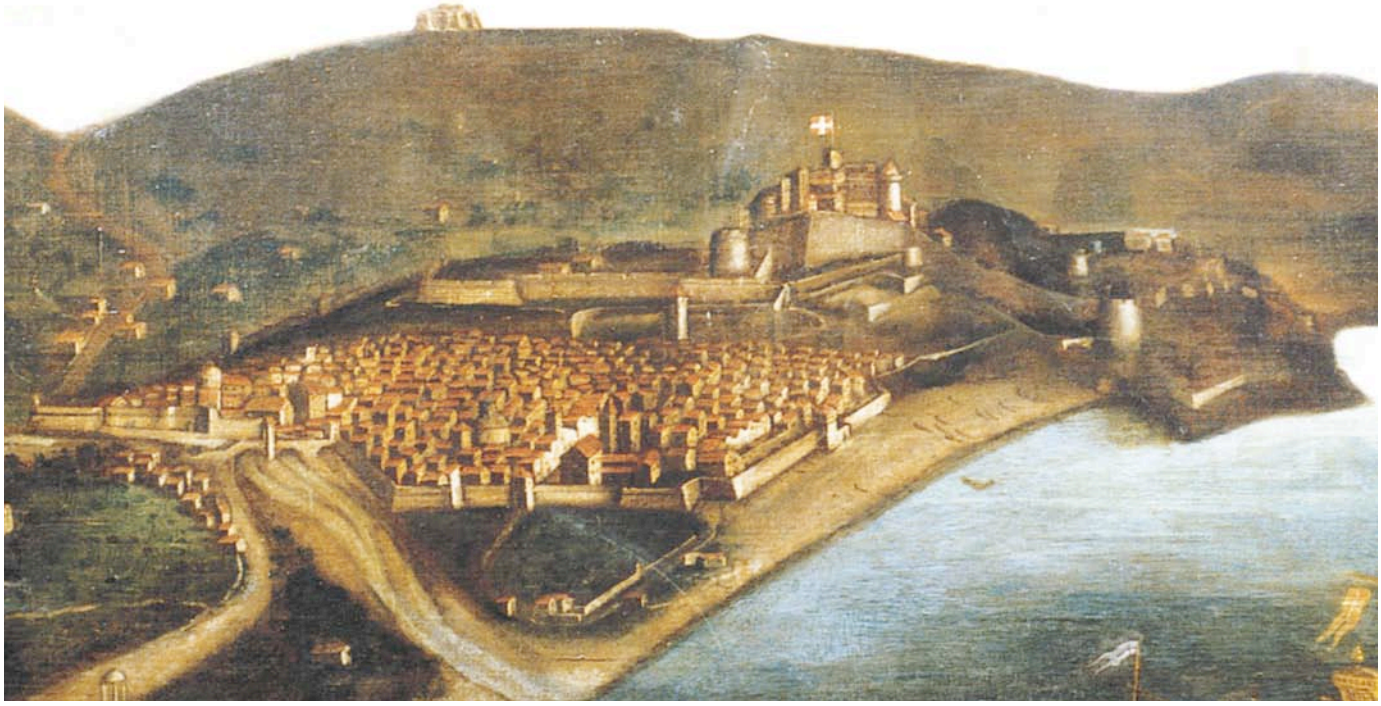

Fig. 30 - Détail d'une peinture anonyme. Huile sur toile du XVIIe siècle, représentant la ville de Nice et le château
(photo du musée Masséna, Ville de Nice).

8 - Muraille de 1440 et porte piétonne

En continuant le chemin sous le donjon, on aperçoit, sur la gauche, l'angle de la plate-forme du donjon dont la maçonnerie, restaurée, correspond à l'angle du donjon représenté sur le plan de 1691[4] jouxtant la tour Barbacane dont il ne reste aucun vestige (fig. 26).

A quelques mètres sur la droite, se trouvait un angle de la muraille qui rejoignait, au sud, la tour Saint-Elme (tour Bellanda, anciennement tour du Môle) construite à partir de 1437. Deux importants vestiges marquent l'emplacement de cette bifurcation.

Sur le côté droit du chemin, en contrebas, un escalier conduit à un passage en chicane pratiqué dans un important fragment de muraille en partie restauré, vestige en place de la courtine qui reliait l'enceinte du donjon à la tour Saint-Elme (fig. 28). Sur le talus qui domine cette structure au sud-est, on trouve un élément massif renversé qui résulte de la démolition de la partie haute de la courtine dont l'épaisseur dépasse 2 m à cet endroit (fig. 31). Le passage voûté, haut de 2 m (fig. 27), possède trois ouvertures, larges de 1 m à 1,30 m, dont l'encadrement en anse de panier, ainsi que les voûtes, sont construits avec des briques, comme l'étaient certaines parties anciennes du donjon (fig. 29). Ce passage, situé au-dessus de la montée du Malonat mentionnée sur le plan de 1691 et sur la figure 2 (n° 19), n'est porté sur aucun plan ni aucune gravure que nous connaissons.

[4] Le tracé du mur sud-est du donjon, inexact sur le plan de 1691, a été corrigé d'après un plan détaillé de Baldoino de 1661 (cf. L. Thévenon, 1999, p. 244).

Fig. 31 - Point 8. Elément de maçonnerie avec parement, vestige renversé de l'enceinte rejoignant la tour Saint-Elme.

Il est pourtant évident qu'il est intégré dans la muraille de 1440 reliant le donjon à la tour Saint-Elme. Le passage est plus précisément placé à l'angle de ces fortifications puisque les trois ouvertures desservent trois directions différentes. L'ouverture ouest est précédée d'un arceau en pierres qui était l'encadrement, démonté en 1876 et reconstitué ici, de la voûte en ogive de la porte du pont Saint-Antoine, sur le Paillon (fig. 32). Cette ouverture donnait accès à la montée du Malonat. Grâce à la chicane, l'ouverture sud traversait l'épaisseur de la muraille et débouchait sur l'esplanade du château en direction de la place d'armes (fig. 29). L'ouverture nord, prolongée par un escalier et qui devait posséder une porte (trace de feuillure), traversait la muraille au droit de l'angle pour donner accès à l'intérieur de l'enceinte du donjon, sous la tour Barbacane (fig. 28).

Un témoignage déterminant vient éclairer l'identification de ce passage. Sur la gravure du château de la fin du XVe siècle (fig. 2), on trouve, au départ de la courtine descendant vers la tour Saint-Elme, l'emplacement d'une porte, appelée "ancienne porte du château" (n° 17-18). Cette porte est constituée d'une tour ronde accolée au rempart lui-même protégé par une tourelle rectangulaire (n° 14). Ce dispositif, classique au moyen-âge, devait pouvoir autoriser l'accès à des cavaliers et à des chariots. Le plus souvent, il était complété par un guichet, ou porte piétonne indépendante, facile à contôler lorsque la grande porte était fermée. Comme l'indique la légende de la gravure, la porte

Fig. 32 - Point 8. Arceau en pierres de la porte du pont Saint-Antoine (pont Vieux), démonté et reconstitué sur la colline du château en 1876.

Fig. 33 - Point 9. Tour de la place d'armes.

principale, qui devait se situer un peu plus bas, au niveau actuel de la route, a dû être vraisemblablement condamnée lors de l'ouverture de la porte ducale (1517), mais il est évident que le passage piétonnier a subsisté puisqu'il est encore visible.

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que la tourelle protégeant l'ancienne porte est représentée sur la vue cavalière du plan de Pastorelli (en couverture), sur celle de la figure n° 3, ainsi que sur une peinture sur toile du XVIIe siècle, conservée au musée Masséna. On distingue également sur ce tableau, la tour de l'ancienne porte qui ne figure sur aucun plan ni aucune autre vue cavalière (fig. 30).

En conclusion, la porte piétonne en chicane constitue un témoignage significatif du château médiéval.

9 - Tour de la place d'armes

Prendre le passage en chicane qui débouche sur la route où, en contrebas, des morceaux de mur confirment bien le prolongement du mur de la courtine vers la tour Saint-Elme. Descendre cette route jusqu'à une plate-forme circulaire, offrant un panorama splendide. Ce belvédère correspond au sommet d'une tour figurée sur un plan de 1661, mais absente sur un dessin de 1610 (fig. 33). C'est lors de la modernisation de la forteresse, en 1641, que cette tour semble avoir été dressée ; on la distingue sur une vue du château à cette date. Un haut mur attenant est indiqué sur les plans de 1661 et 1691, délimitant une *place d'armes*. Au-delà de cette tour, vers le sud, le mur devait longer sur la droite le chemin actuel qui contourne le plateau surplombant les falaises des Ponchettes. Il est probable que cette tour, peut-être rénovée en 1825, avec un tout-venant de petites et moyennes pierres et briques liées au mortier, mais dont la base semble d'origine (fig. 34), soit un autre témoin significatif du château contrairement à la tour Bellanda qui fut reconstruite à l'emplacement de la tour Saint-Elme en 1825. Des trous régulièrement alignés, exutoires de drainage, indiquent que cette tour est pleine comme elle l'était à sa construction, car elle renforce un angle du mur ceinturant la place d'armes.

Il est intéressant de descendre observer cette tour en élévation depuis la petite plate-forme qui se trouve à son pied. Cette courte descente permet de voir, en surplomb du chemin, d'imposants restes de la courtine rejoignant la tour Saint-Elme.

Fig. 34 - Point 9. Partie ancienne à la base de la tour de la place d'armes.

10 - Base du donjon

Revenir au point 8, repasser par la porte piétonne, tourner à droite et ensuite à gauche, pour monter, encore à gauche, par de longues marches, vers le donjon. Passer au pied de celui-ci (fig. 35), où l'on voit les vestiges en pierres de taille[5] (fig. 36 et 37)

[5] Ces pierres sont de même facture que celles de la courtine près de la tour Saint-Victor

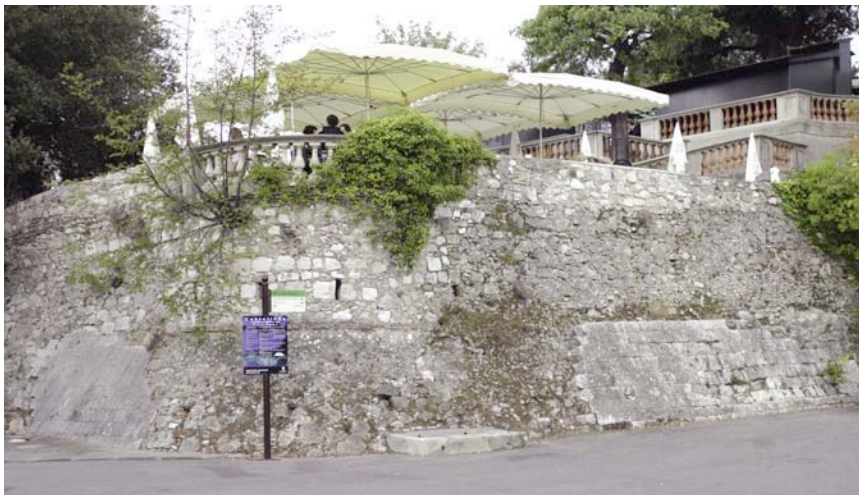

Fig. 35 - Point 10. Base de la partie supérieure du donjon avec vestiges de parements en pierres de taille.

Fig. 36 et 37 - Point 10. Fragments de parement en pierres de taille, vestiges de la base de la partie haute du donjon.

Fig. 38 - Point 11. RVestiges du mur de l'ancienne muraille de 1440.

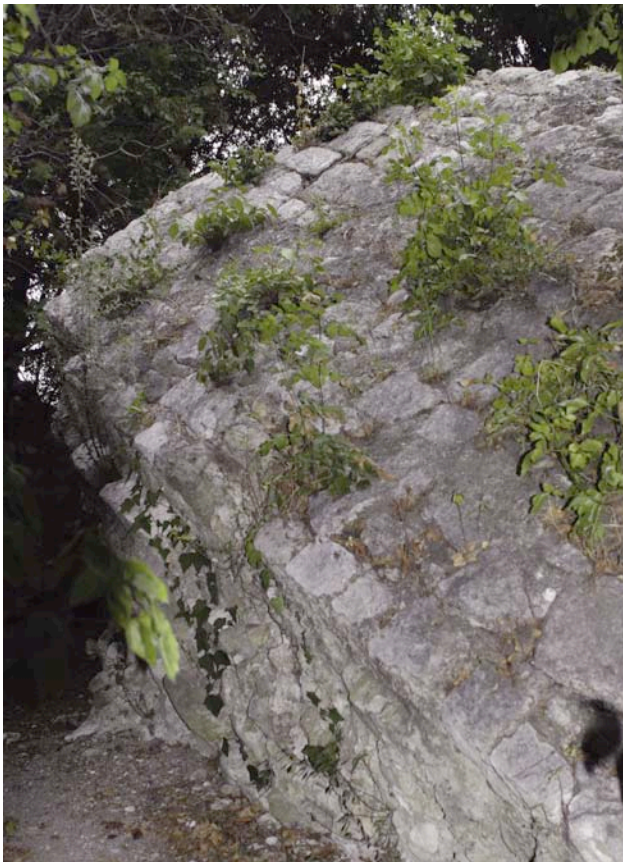

Fig. 39 et 40 - Point 11. Fragments de maçonnerie avec parement, bouleversés par la destruction de 1706, dans la zone nord-est du château.

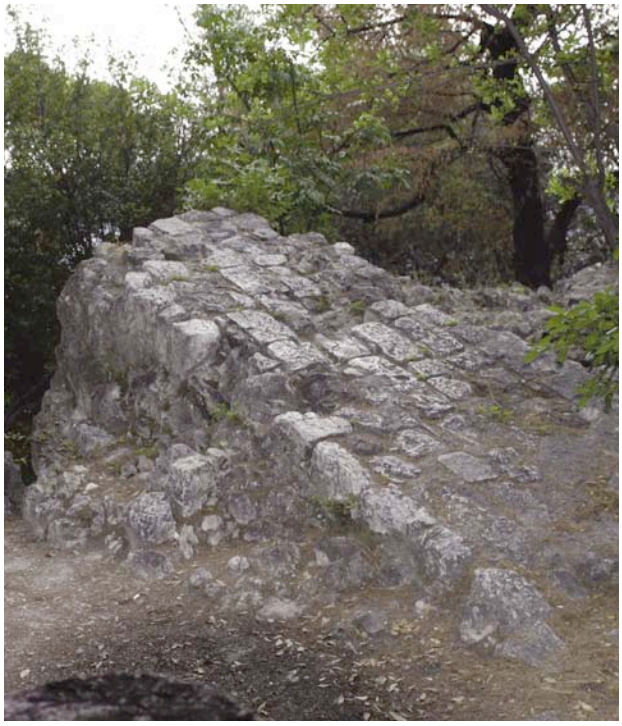

Fig. 41 - Point 11. Important fragment de mur comportant une partie d'arcade renversée à 90° lors de la destruction du château en 1706.

de la base de la partie supérieure du donjon où se situait la tour Royale (XIVe-XVe s). Se diriger vers la tour médiane (Saint-Charles).

11 - Angle nord-est du château

Continuer le chemin par l'ancienne courtine en longeant à droite, sur 60 m environ, les restes du mur de l'ancienne muraille de 1440 (fig. 38), formant le fond des voûtes de magasins, de moulins à main, d'un moulin à poudre, d'un entrepôt à bois, d'un réservoir de boulets qui, de l'autre côté du mur, ont été recouvertes de terre (1548).

Cette zone d'angle nord-est marque la limite orientale du château sur le bassin de Lympia. C'est également ici, avec la tour Saint-Paul, que le plan de 1691 mentionne, attenant à cette tour, entre la nouvelle et l'ancienne muraille, un *cavalier* en maçonnerie avec un magasin à poudre, donné, en 1661, comme "écuries sous les moulins".

En poursuivant, sur la droite, face au site de la cathédrale, on côtoie d'importants éléments de murs chavirés (fig. 39 et 40), dont une partie d'arcade détruite et renversée par les explosions (fig. 41).

Sur un dessin de 1610, on distingue à cet angle une forte construction carrée avec une porte à arcade, suivie d'un alignement de maisons. Tous ces murs délimitaient la partie supé-

Fig. 42 - Site de la cathédrale avec, en arrière-plan, un des importants blocs du point 11.

Fig. 43 - Point. 12. Parement de la base de la tour Saint-Paul.

rieure du plateau et de son habitat au-dessus de la grande muraille partant de la tour Saint-Paul, vers le sud.

Ces vestiges très massifs sont certainement ce qu'il reste aujourd'hui de cette ancienne muraille bordant le plateau.

12 - Tour Saint-Paul, anciennement tour de Malvoisin (1517)

De ce point, descendre et tourner à gauche pour atteindre une petite plate-forme rectangulaire aménagée à l'emplacement de la tour Saint-Paul, dont le sommet devait être plus haut. A première vue, rien ne semble, alentour, rappeler cette construction ; pourtant, avec un peu de perspicacité, on peut découvrir l'un des vestiges les plus significatifs du château. En descendant par l'escalier nord jusqu'à une petite plate-forme en contrebas, on trouve à quelques mètres, dans les taillis, une partie importante de la base de la tour. La partie la plus intéressante est constituée par un arc de pierres de taille qui se développe sur une quinzaine de mètres (fig. 43 et 44). A l'endroit le mieux conservé, le parement est constitué de sept lits de pierres taillées sur 1,50 m de hauteur, avec un fruit de 10° (fig. 45). En se référant à la dimension de la partie apparente, le diamètre de la tour pouvait avoir entre 14,50 m et 15 m.

Fig. 44 - Point 12. Courbure de la base de la tour Saint-Paul. *Fig. 45 - Point 12. Parement de la base de la tour Saint-Paul.*

Fig. 46 - Point 12. Partie d'assise du mur entre la tour Saint-Paul et la partie sud-est du château.

De la tour Saint-Paul, une muraille se développait vers le sud-est, le long du versant oriental très pentu de la colline. Ce mur surplombait des falaises jusqu'à sa bifurcation, à droite, vers la tour Saint-Elme (tour Bellanda).

En continuant à descendre, à droite, on peut observer des parties d'assise de ce mur dans le talus bordant à droite le chemin (fig. 46). Le mur disparaît vite dans ces falaises où il fut détruit avec celles-ci qui le supportaient, par des tirs de mortier, en décembre 1705, lors du siège de Nice.

Un plan de 1705 (fig. 51) représente l'emplacement des batteries des assiégeants français, en matérialisant les impacts des tirs sur le versant oriental de la colline. Ainsi, on se rend compte que tout ce secteur a été entièrement pulvérisé, de même que les trois tours au nord, par 93 canons à tir droit et 20 mortiers à tir courbe.

13 - Rempart sous le bastion de Malinverne

En poursuivant la descente, après le belvédère donnant sur la falaise, prendre l'escalier à droite, puis tourner à gauche et encore à droite. Le chemin que l'on prend, longe un autre mur dont certains éléments émergent dans la pente, sur la gauche, et qui sont le prolongement latéral du flanc de la lunette Saint-Jacques. Ce mur se perdait dans la pente au niveau du dernier tournant derrière soi. En 1691, il est mentionné comme *"parapet à l'épreuve au pied de la tour Saint-Paul"*, c'est-à-dire une muraille à hauteur d'appui, élevée sur le bord d'une terrasse, d'une pente, pour servir de garde-fou et conçue pour résister (épreuve).

Comme le montre un plan de 1693, Vauban avait projeté la prolongation de ce mur vers le sud, mais elle n'a pas été réalisée.

Après quelques mètres, on arrive à une petite plate-forme au-dessus de laquelle on aperçoit une masse importante de maçonnerie (fig. 47). Ces blocs semblent correspondre à la jonction

Fig. 47 - Point 13. Bloc de muraille écroulée à la jonction du mur descendant de la pointe du bastion de Malinverne et du mur bas prolongeant, au sud-est, la lunette Saint-Jacques.

Fig. 48 - Point 14. Fragment incliné du mur sud de la lunette Saint-Jacques, présentant un angle en pierres de taille.

Fig. 49 - Point 14. Important fragment du mur de la tenaille intérieure de la lunette Saint-Jacques.

Fig. 50 - Point 14. Vestige d'un mur de la tenaille sur lequel la fontaine est adossée.

du mur perpendiculaire descendant de la pointe du bastion de Malinverne avec le mur bas prolongeant, au sud-est, la lunette Saint-Jacques.

14 - Lunette Saint-Jacques (1690)

En continuant tout droit, sur le même niveau, on arrive à un terre-plein où l'on croise un chemin en escalier. De cet endroit, on aperçoit, dans la pente au-dessus de la montée de l'escalier de gauche, des pans de muraille inclinés sur une longueur d'une vingtaine de mètres pour une hauteur de 4 à 5 m et 2 m d'épaisseur. Ces blocs correspondent à une partie du flanc sud de la lunette. Détail important, on distingue très nettement sur un bloc, l'angle obtu en pierres de taille qui marque le changement de direction du mur de la lunette dont la partie avancée se terminait en pointe (fig. 48). Juste au-dessus de la petite plate-forme, on observe que l'imposant bloc de muraille forme un angle de 90°, le pan perpendiculaire s'inclinant sur une petite terrasse accessible par l'escalier montant vers le nord (fig. 49). Cet important fragment de mur, basculé à 30°, au parement bien apparent, est large d'environ 5 m pour une hauteur de 4 m et une épaisseur de 1,50 m ; il semble présenter, dans la partie haute, les restes d'une structure cintrée en briques. D'après sa position, ce pan de mur est vraisemblablement un fragment de la partie sud de la tenaille intérieure de la lunette, au droit de sa jonction avec le flanc de la fortification. En effet, en continuant à monter l'escalier, on trouve, un peu avant d'arriver au niveau de la route, dans le mur de droite, la coupe d'un bloc de maçonnerie dont la partie supérieure émerge du bord de la route. Ce tronçon de mur, qui descend en direction du pan de mur incliné de la petite terrasse, constitue un vestige du mur sud de la tenaille de la lunette, dans sa partie la plus haute. Toujours au bord de la route, tout proche dans le sens de la descente, un autre affleurement de mur correspond au départ en angle droit du mur nord de la tenaille. Un autre fragment de ce mur est visible derrière la petite fontaine qui orne le tournant de l'escalier, au niveau de la petite terrasse (fig. 50). Derrière la fontaine, une pente abrupte, difficile d'accès, recèle des vestiges du flanc nord de la lunette.

En traversant et descendant la route sur un peu plus de trente mètres, on trouve, sur la gauche, un bloc de maçonnerie correspondant à l'angle droit formé par la jonction du mur nord de la lunette Saint-Jacques avec le mur de la traverse conduisant au fossé de la corne.

Ces divers repères, bien identifiés, permettent de reconstituer le tracé exact de la lunette Saint-Jacques dont la base de la pointe, au niveau du premier lacet de la montée Eberlé, était le départ de notre parcours.

Les attaques du château du 30 décembre 1705 au 4 janvier 1706

Un *"Plan des attaques du château de Nice"*, daté du 30 décembre 1705, marque la position de 113 canons et mortiers de l'armée du roi de France qui firent capituler le château le 4 janvier 1706 (fig. 51). Comme l'indique le dessin, les batteries qui étaient disposées de manière à détruire les murailles des versants nord et est de la forteresse et l'intérieur de celle-ci, se trouvaient entre 150 et 250 toises (300 et 500 m) à l'est et entre 350 et 400 toises (700 et 800 m) au nord. C'était, en général, des canons dit de 12, chiffre qui indique le poids du boulet de fer fondu exprimé en livres. Ainsi, un canon de 12 lance un boulet de 12 livres ou 6 kg, avec une portée de 200 à 300/350 toises (400-700 m). Si les canons tirent des boulets, les mortiers projettent des bombes, sphères creuses qui contiennent de la poudre et qui éclatent sur leur objectif.

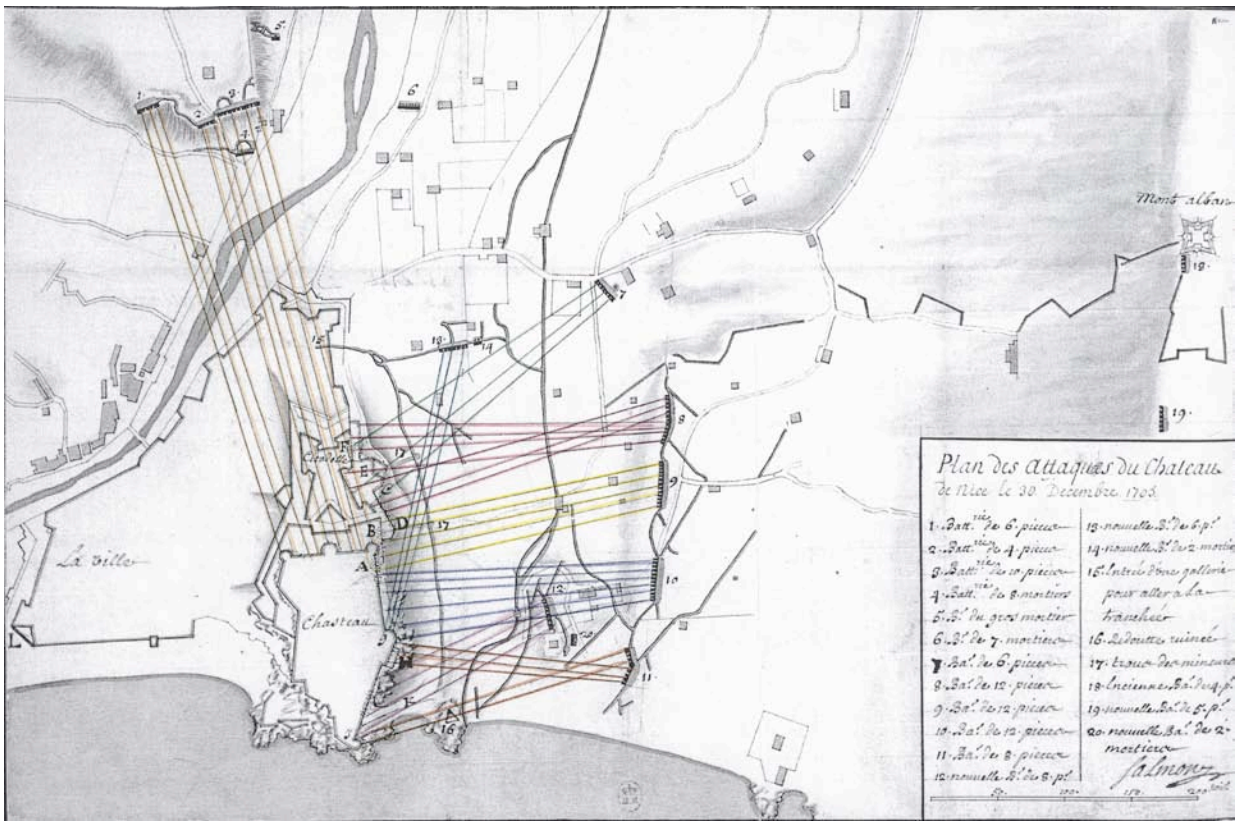

Fig. 51 - Plan des batteries d'artillerie lors de l'attaque du château de Nice du 30 décembre 1705.

D'après le plan, qui matérialise par des traits les impacts des tirs, nous avons essayé de retrouver l'emplacement des batteries dans l'ordre des numéros qu'elles portent, en se basant sur les distances indiquées en toises, bien que celles-ci ne soient pas l'exact reflet de la position géographique des canons situés au début des pentes bordant la plaine de Lympia (fig. 52).

- N° 1 = 6 canons.
- N° 2 = 4 canons.
- N° 3 = 10 canons.
- N° 4 = 8 mortiers (tirs non figurés).

Soit 28 bouches à feu situées aux environs des premières hauteurs de Carabacel, au début de l'avenue des Arènes de Cimiez, du chemin Saint-Charles, du vieux chemin de Cimiez, de la montée Carabacel et de la place Jean Moulin, à environ 700 à 800 m à vol d'oiseau de la muraille et des trois tours nord du château, prises en tirs directs. L'altitude de la cible se trouve entre 74 et 90 m (assise et hauteur de la muraille) et celle des canons à une trentaine de mètres. Le canon fait un angle de 10° avec l'affût sur lequel il est posé. A une distance de 700 m, le boulet arrivera facilement à une soixantaine de mètres d'altitude (90 - 30 = 60) en feu courbe, mais sa puissance ne sera pas très efficace, du fait d'une trajectoire longue pour un objectif qu'il atteindra en tombant et non en frappant. En revanche, les mortiers ont des feux verticaux qui, sous un grand angle, augmentent leur puissance.

- N° 5 = 1 gros mortier qui se trouvait en arrière, un peu plus haut, au niveau de l'avenue des Arènes de Cimiez. Son tir n'est pas représenté et il est situé à environ 750 m du front de la corne.
- N° 6 = 7 mortiers placés sur la rive gauche du Paillon, au niveau de l'avenue de la République, rue Smolett. Les tirs ne sont pas représentés et ils se trouvent à 650 m du front de la corne à une altitude d'environ 10 m.
- N° 7 = 6 canons, à tir oblique, situés approximativement à l'angle des rues Scaliero - Orestis, à environ 600 m à vol d'oiseau de la pointe nord-est de la corne, jusqu'à l'angle de l'épaule nord du bastion de Malinverne. L'altitude de la cible se trouve entre 50 et 68 m (assise et hauteur des murs) et celle des canons, aux environs d'une dizaine de mètres.

Les batteries suivantes (8-9-10-11) sont placées au début de la pente du Mont-Alban, bordant la plaine de Lympia. Relativement proches des murs du château, leurs tirs étaient très efficaces avec une hausse de 10°.

- N° 8 = 12 canons situés au-dessus de la rue Maeyer, à 600 m environ à vol d'oiseau de leur cible. Ils étaient disposés en arc de cercle pour un tir croisé oblique sur l'angle de la pointe nord-est de la corne (mur de traverse et porte de

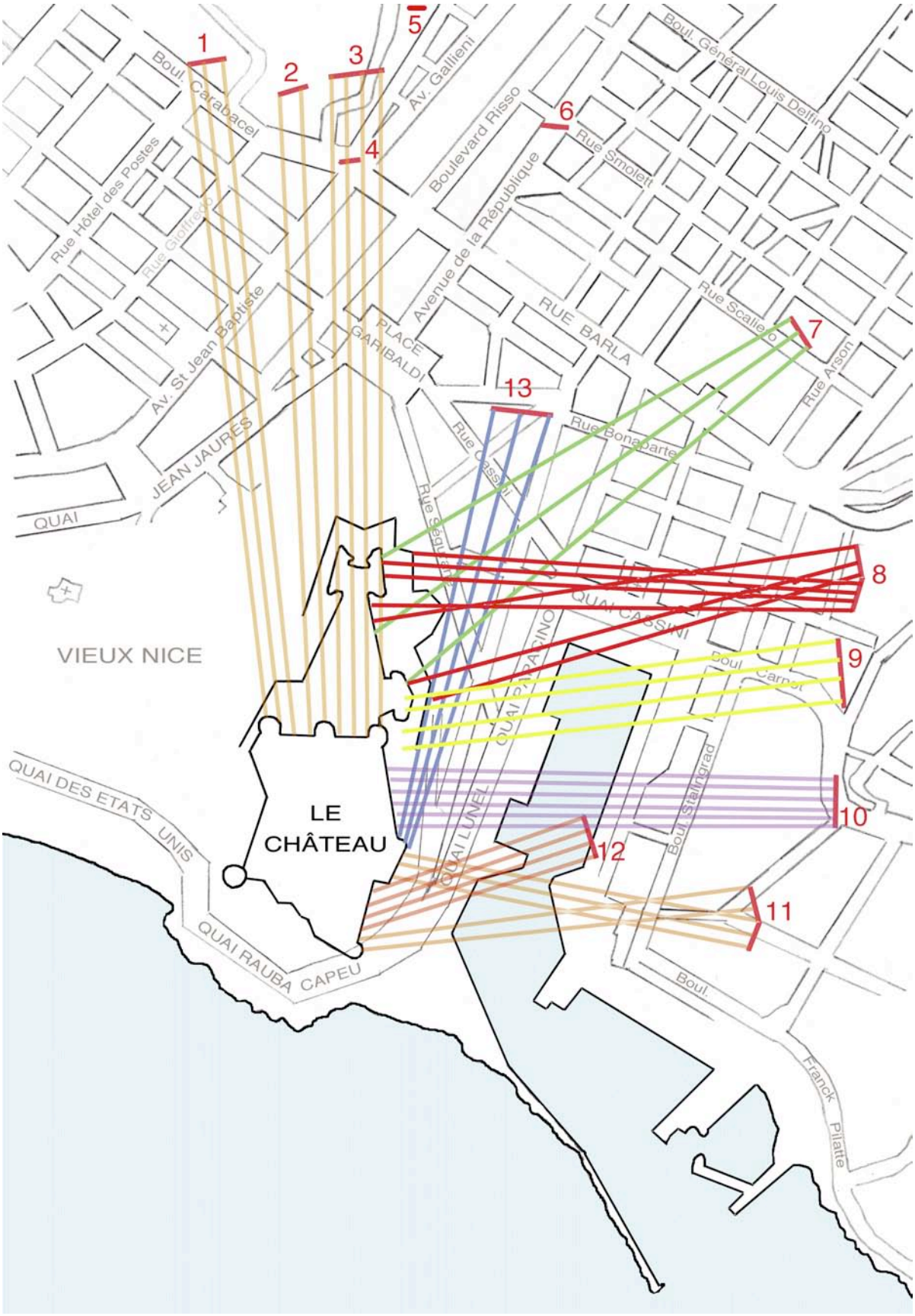

Fig. 52 - Emplacements des batteries d'artillerie de l'attaque du 30 décembre 1705, positionnés sur un plan actuel.

communication entre les fossés des branches est et ouest de la corne) jusqu'au bastion de Malinverne. L'altitude de la base des murs varie de 33 à 59 m et de 43 m au mur latéral de la lunette Saint-Jacques. Avec une muraille d'une huitaine de mètres de hauteur, la cible est très inégale, ce qui explique un tir croisé où l'orientation des canons répondait à un angle (hausse) de tir différent, depuis leur emplacement à une dizaine de mètres d'altitude (canons posés à même le sol ou surélevés sur un tertre).

- N° 9 = 12 canons situés vers l'angle du boulevard Carnot - Impasse de Terra Amata, toujours à 600 m de la cible correspondant à un tir direct à partir du bastion de Malinverne, jusqu'à la courtine partant de la tour Saint-Paul. L'altitude de la cible varie de 66 à 71 m à la base et de 74 à 79 m au faîte des murs. Les canons sont entre 10 et 15 m d'altitude.
- N° 10 = 12 canons situés vers l'angle du boulevard Carnot - avenue Lympia, à 600 m à vol d'oiseau, entre 10 et 15 m également d'altitude, pour des tirs directs sur la courtine partant de la tour Saint-Paul, à la suite des tirs du N°9, jusqu'à l'angle sud où la courtine forme une avancée à son retour vers le sud, jusqu'à la pointe la plus méridionale du château. L'altitude est de 71 à 72 m, avec une hauteur de muraille autour des 80 m.
- N° 11 = 8 canons situés dans le bas de l'avenue Lympia - rue Commandant Octobon. Ici, les canons sont à environ 550 m pour un tir direct croisé sur l'avancée (cible du n°10), le début de la courtine et sur la pointe la plus méridionale du château. La différence des altitudes, entre 72 et 60 m, explique ici aussi l'orientation des canons qui devaient avoir une hausse différente, adaptée au niveau de base des murs qui, en élévation, atteignaient les cotes de 80 à 68. L'altitude des canons est encore à une dizaine de mètres.
- N° 12 = 8 canons à tir oblique, situés à environ 350 m de la courtine reliant l'avancée, jusqu'à la pointe la plus méridionale du château. C'est ici que la muraille retourne vers l'ouest jusqu'à la tour Saint-Elme. En façade sur la mer, elle n'est plus accessible aux batteries. L'altitude de la cible varie de 65 à 60 m environ, base de la muraille qui s'élevait autour de 73 à 68 m. On peut situer les canons au début du bassin Lympia, au niveau du quai des Docks ; leur altitude était de quelques mètres au niveau du sol avant le creusement du bassin.
- N° 13 = 6 canons.
- N° 14 = 2 mortiers (tirs non représentés), soit 8 bouches à feu situées à proximité de la rue Bonaparte et de la place du Pin, à environ 600 m à vol d'oiseau de tirs directs sur l'angle sud de la courtine, venant de la tour Saint-Paul, qui forme une avancée à son retour vers le sud, à la pointe la plus méridionale du château. Cet angle était déjà sous le feu des canons du n°10. L'altitude de la cible, à la base des murs, varie de 74 m, pour s'élever à 76 m et redescendre à 72 m, et leur hauteur est en moyenne à 82 m. Les canons se trouvent à une dizaine de mètres d'altitude.
- N° 20 = 2 mortiers (tirs non représentés) en arrière du n°12, au quai des Docks.

L'histoire raconte[6] que, du 11 novembre 1705 au 4 janvier 1706, les batteries ont usé 644 296 livres (322 148 kg) de poudre, 14 103 bombes, dont 400 de 5 (2,500 kg), 5 225 de 12 (6 kg), 273 de 9 (4,500 kg), 8 205 de 18 (9 kg) et 39 045 boulets dont 29 157 de 24 (12 kg) et 9 888 de 30 (15 kg).

Pour illustrer ce déploiement d'armement, l'histoire ajoute : *Le château présente une brèche énorme sur le versant Lympia. Les 14 et 15 décembre, les batteries continuent à ruiner les ouvrages de la citadelle, le bastion de Malinverne, la courtine de la tour Saint-Paul...*

Ainsi, le château capitule le 4 janvier 1706, après 54 jours de bombardements. Louis XIV, satisfait, félicite le duc de Berwick d'avoir bien mené le siège de cette forteresse qui devait disparaître à jamais.

Nous terminons maintenant cette promenade dans le temps, à laquelle nous avons essayé d'apporter toute la rigueur scientifique que nécessitait l'identification des vestiges de la forteresse de Nice

Bibliographie

Nous recommandons la lecture du dernier numéro de Nice-Historique (n° 3 - 2003) dont les articles inédits sont également consacrés au château de Nice.

George Doublet - 1928. *Les Alpes-Maritimes*, Albin Michel, pp. 231-235.

Mara de Candido - 2003. *Le château de Nice. Du donjon catalan à la citadelle savoyarde*, Nice-Historique n° 3.

Louis Cappatti et Pierre Isnard - 1944. *Le Château de Nice*, L'Armanac Nissart.

Colonel L. Krebs et Henri Moris - 1914-1915. *Essai de reconstitution des fortifications de Nice*, Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des A.-M. Tome XXIII, pp. 161-190.

Luc Thévenon - 1999. *Du château vers le Paillon. Le développement urbain de Nice de la fin de l'Antiquité à l'Empire*, Forum d'Architec-ture et d'Urbanisme. Serre Editeur.

Nous remercions de leur visite et de leurs observations : Claude Alexandre, Hervéi Barelli, Bernard Brunstein, Bénédict Lacavalerie et Luc Thévenon.

[6] Louis Cappatti et Pierre Isnard, 1944 (p.109).